

PLATEFORMS

180m²
entre les mains

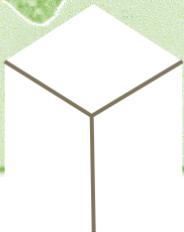
Journal de l'architecture et des architectes des Pays de la Loire

n°2 / 1^{er} trimestre 2015

LA DIMENSION CACHÉE

PRINTEMPS DE
L'ARCHITECTURE

EN PAYS DE LA
L O I R E



Ce numéro fait la part belle au « Printemps de l'architecture 2015 », événement important qui se déroule sur tout le territoire régional du 21 mars au 21 juin. Cet événement réunit tous les volontaires de la région des Pays de la Loire, Institutions et associations, qui oeuvrent pour que la loi de 1977 qui a déclaré l'architecture d'intérêt général, puisse être accompagnée d'actions publiques permettant de donner à tous une envie effective d'architecture. Le Printemps de l'architecture permet donc, à l'échelle de la région, de structurer toutes les initiatives et engagements pour susciter et encourager le grand public à développer ses connaissances pour comprendre comment la qualité de l'architecture favorise l'épanouissement personnel, les liens sociaux, les performances environnementales et les dynamiques économiques, comment l'architecture fait la cité.

L'architecture n'est pas réservée aux équipements publics ou aux opérations de constructions collectives. Elle est ancrée au quotidien dans la manière dont notre environnement favorise ou non notre développement culturel, dans la façon dont nous habitons les lieux, des espaces publics à nos logements.

C'est donc sous une thématique un peu mystérieuse : « la dimension cachée », que vous aurez l'occasion d'en découvrir un peu plus sur l'univers de l'architecture et tout ce qui s'y rattache à travers des expositions, résidences, spectacles, portes ouvertes organisés par plus de 20 structures différentes (collectivités, associations, agences d'architecture ou de design etc...).

Vous retrouverez donc en page centrale l'affiche de l'événement (à fixer là où c'est le plus visible) et l'agenda (à mettre entre toutes les mains !). Sans être cachée, cette thématique est donc déployée au gré des articles et entretiens d'un journal qui se veut l'écho d'actions ouvertes à tous.

Nous ne pouvons finir cet éditto sans évoquer l'importance du lieu d'expression qu'est un journal. Sans l'avoir mésestimé, nous prenons un peu plus conscience que le ciment de notre société est notre capacité à vivre ensemble. Notre métier d'architecte résonne aussi dans sa responsabilité à créer des lieux de rencontres et d'échanges sans ghettoïsation ni stigmatisation. Ce 7 janvier dernier à midi,

nous étions réunis en comité de rédaction pour travailler sur le numéro 2 du journal Platforms. Nous fûmes touchés en plein coeur mais avons voulu reprendre le crayon.

SOMMAIRE

3	4	6	8	10	12 13 14 15
Actualités	Culture	Portrait	Agenda	A Lire, à voir & à écouter	Ordre des Architectes Des Pays de la Loire
5	7	9	11		
Culture	& Interviews	Zooms	Points de vue		

PRINTEMPS DE L'ARCHITECTURE

COMITÉ DE RÉDACTION :

- Benjamin Avignon
- Jérôme Berranger
- Loïc Daubas
- Sylvie Hoyeau
- Annie Lebeau Saint-M'Leux
- Philippe Martial
- Gaëlle Peneau
- Claude Puaud
- Gérard Savoye

COORDINATION :

- Gaëlle Delhumeau
 - Stéphanie Vincent
- ...ONT AUSSI PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :
- Guillaume Blanchard
 - Lucile Caillaud
 - Benoît Desvaux
 - Matisse Hautcoeur
 - Stéphanie Serré

GRAPHISME

- & MISE EN PAGE :**
- Les Concasseurs
- TYPOGRAPHIE :**
- Aléo by Alessio Laiso
- IMPRESSION :**
- Imprimerie Riccobono

ARDEPA
 Membre du Réseau des Maisons de l'Architecture
 6 Quai F. Mitterrand
 44200 NANTES
 Tél 02 40 59 04 59
 lardepa@gmail.com

Maison Régionale de l'Architecture des Pays de la Loire
 et son Club Partenaires
 La Grande Galerie
 17 rue La Noue Bras de Fer
 44200 NANTES
 Tél 02 40 47 60 74
 contact@maisonarchi.org

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes des Pays de la Loire
 17 rue La Noue Bras de Fer
 44200 NANTES
 Tel 02 28 20 04 00
 croapl@wanadoo.fr

Le journal Platforms recherche des annonceurs partenaires pour l'édition de 3 numéros an à 5000 exemplaires. Distribué à l'ensemble des architectes, des collectivités locales, aménageurs et institutions culturelles régionales.
 Écrivez à Platforms180@gmail.com si vous êtes intéressés.

ARCHITECTURE & PAYSAGE LE REGARD DES ARCHITECTES FERNANDEZ ET SERRES SUR VERTOU



Stéphanie Vincent

Depuis quelques mois, un monolithe de pierres blanches apparu au coeur du bourg de Vertou intriguait les curieux : nous étions nombreux à venir découvrir la salle Cour et Jardin le 6 janvier dernier, présentée par l'architecte Stéphane Fernandez à l'invitation du Club Partenaires de la Maison de l'architecture. Dans le hall traversant au cadra-ge spectaculaire sur le grand pay- sage, le Maire a évoqué à l'origine de la sélection des architectes la crèche jaune qu'ils avaient livrée dans le Var, qui l'avait convaincu de leur capacité à proposer un projet « fort » pour Vertou. Ici comme là-bas, la force du bâti- ment apparaît d'abord dans sa ca-

pacité à renouveler et « réveiller » le bourg : du grand parvis de pier- res blanches qui solidarise le vo- lume et son sol et met à distance les rues, à la surprenante implan- tation en rez-de-jardin qui révèle la topographie du lieu, le bâtiment ouvre le centre-ville sur le vaste paysage naturel qu'il surplombe et témoigne de l'intelligence d'un site « entre ville et campagne ». Il n'est pas si étonnant alors d'enten- dre Stéphane Fernandez parler de géographie, et présenter son bâti- ment comme un « prolongement » du sol qui descend du point haut de l'Eglise vers la Sèvre nantaise. Cette approche sensible du lieu se retrouve dans l'attention por- tée à la matière : les pierres mar- brières blanches qui enveloppent entièrement le volume éclairent le bourg de leur masse lumineuse en revisitant les pierres de l'église

toute proche, et créent une épais- seur favorable à la fois à l'inertie, à l'acoustique et au vieillissement du bâtiment.

A l'intérieur, des espaces entière- ment aveugles (salles de spectacle, de danse ou de musique) coexis- tent avec des espaces communs largement ouverts sur la lumière et les vues, offrant aux usagers un lieu d'activités à fois fonctionnel et contemplatif. La salle de théâ- tre permet à Stéphane Fernan- dez de conclure la visite par une conférence qui, sous le titre « ma- tière sensible », développa les liens entre matière et paysage dans les projets de son atelier situé à Aix- en-Provence, près du lieu où Paul Cézanne a immortalisé la monta- gne Sainte-Victoire.

ARCHI- CULTURE 2015 LE CORPS & L'ESPACE

Matisse Hautcoeur

Pour cette nouvelle édition, le festival ARCHICULTURE organi- sé par les étudiants de l'école na- tionale supérieure d'architecture de Nantes, compte appréhender la notion du corps dans l'espace. Le corps comme référence que chacun possède est un outil uni- versel d'expression et d'expé- rimentation. L'objectif étant de saisir les liens étroits entretenus entre le bâti et le vécu, le statique et le mouvant, le minéral et l'orga- nique. Il ne s'agira pas essentielle- ment d'architecture mais bien d'explorer les multiplicités d'espa- ces possibles et les actions sur le corps qu'ils génèrent. Tout au long de la semaine, nos sens seront sol- licités au travers de workshops, expositions, conférences, specta- cles, concert et dîner, le tout dans une dynamique et un enthousiasme à l'image de l'île de Nantes aujourd'hui.

- Mercredi 6 mai :
Vernissage de l'exposition + spec- tacle des assos étudiantes de l'ensa Nantes en ouverture
- Jeudi 7 mai :
Concert sous les nefs des machines de l'île (programmation à venir)
- Vendredi 8 mai :
Workshops et soirée performance
- Samedi 9 mai :
Workshops et dîner des étudiants
- Dimanche 10 mai :
« RRR » course étudiante sur la rampe de l'ensa nantes

A R C
H I C
U L T
U R E

+ d'infos sur :
www.facebook.com/Archiculturenantes
contacts : bde.reezom@gmail.com
www.facebook.com/reezom.ensa

LA TECTONIQUE DES NUAGES

Stéphanie Serré

La Maison régionale de l'architec- ture des Pays de la Loire s'associe pour la première fois à Angers Nantes Opéra, Europa (djaz) et l'Orchestre National des Pays de la Loire autour du projet « Jazz à 3 temps » à destination des lycéens de la région.

Ce projet propose aux élèves une approche sensible de l'univers jazz à travers 2 concerts et un opéra, préparée en amont lors d'ateliers créatifs abordant le ci- néma, la bande dessinée et par des rencontres artistiques. Afin de compléter cette offre déjà pluridisciplinaire et à l'occasion de la venue des classes à Nantes pour assister à la représentation de l'opéra-jazz « La tectonique des nuages » de Laurent Cugny, la Maison régionale de l'architec- ture des Pays de la Loire propose de faire découvrir aux lycéens un morceau de ville sur le thème « Le

La Tectonique des nuages CRÉATION
de Laurent Cugny (né en 1955)
Opéra-jazz [commande d'Etat]
Livret de François Rancillac, librement adapté de la pièce *Cloud Tectonics* de José Rivera, traduit par Isabelle Farchon.
Textes des chansons de Yann-Gaël Ponost.
Créé au Théâtre Graslin de Nantes, le 7 avril 2015.
Direction musicale Laurent Cugny
Mise en scène François Rancillac
Scénographie Raymond Sarti
Costumes Sabina Siegwalt
Lumière Marie-Christine Soma
Video Raymond Gouvreu
Avec
David Linx, *Anibal de la Luna*
Laika Fatien, *Celestina del Sol*
Yann-Gaël Ponost, *Nelson de la Luna*
Laurent Cugny, piano
Thomas Sany, saxophone, clarinettes
Pierre-Olivier Govin, saxophones
Arielle Besson, trompette
Denis Lissac, trombone
Eric Karcher, cor
Lionel Suarez, accordéon
Frédère Favari, guitare
Joachim Govin, contrebasse
Frédère Chapparon, batterie
Production : La Tectonique des Nuages / Angers Nantes Opéra / Europa / ONP
Le Tectonique des Nuages est à la fois un opéra, un concert et un spectacle de rue.
NANTES THÉÂTRE GRASLIN
du mardi 7 mercredi 8 jeudi 9
vendredi 10 avril 2015 à 20h
ANGERS OPÉRA THÉÂTRE

son comme identité urbaine ». Un parcours dans la ville... à double entrée : le paysage construit sous nos yeux et le paysage sonore qui en résulte. L'approche consistera à multiplier les points de vue pour en apprécier les mouvances et les richesses et établir un classe-

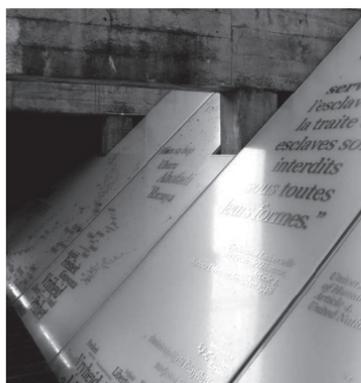
ment entre le bruit agréable et le bruit gênant afin de comprendre pourquoi l'architecture est si intimement liée à la musique. Cette action est pilotée par les archi- tectes Virginie Van Torhoutd, Eric Labiche et Yvan Loizeau.

LA FACE CACHÉE DE L'HISTOIRE...

Gérard Savoye

Pour les Anciens, adeptes de l'éternel retour, le temps était cyclique. Le judéo-christianisme a imposé une temporalité linéaire allant de la Création à l'Apocalypse. Aujourd'hui, nous sommes entrés dans une vision trouble du temps où le culte de la mémoire est devenu un enjeu majeur pour forger des repères. C'est dans ce contexte qu'ont émergé la mémoire de la Shoah, des combattants de la Grande Guerre, puis celle de la traite négrière...alors que la mémoire de la colonisation peine à se cristalliser.

En 1998, les édiles nantais ont décidé d'édifier un « Mémorial de la commémoration de l'abolition de l'esclavage » dont la réalisation a été confiée aux architectes Krzysztof Wodiczko et Julian Bonder. Situé au bord du quai de la Fosse, on y accède par une esplanade où 2.000 plaques de verre rappellent les noms des bateaux qui pratiquaient le commerce triangulaire. Par un escalier monumental, le visiteur pénètre dans un souterrain à fleur d'eau où il peut lire des textes qui évoquent, sans contextualisation, le drame de l'esclavage.



Le mémorial de la commémoration de l'abolition de l'esclavage à Nantes

Il s'agit, à Nantes aujourd'hui et à Pointe à Pitre bientôt, de rendre hommage à la mémoire des esclaves d'origine africaine déportés vers les Amériques. Ce « lieu de mémoire », pour reprendre l'expression popularisée par Pierre Nora¹, est destiné à rendre visible un récit qui tient davantage du « storytelling » que du travail historique. Le message que les commanditaires souhaitent promouvoir résultait d'un choix parmi différentes mémoires, parfois antagonistes, portant sur

les mêmes faits. L'historien Jean Breteau² se demandait d'ailleurs s'il était judicieux de célébrer l'abolition de l'esclavage dans une ville qui justement s'était opposée à son abolition...

Ce que les politiques demandent à ceux qui conçoivent ces mémoriaux, c'est de donner une visibilité à des mémoires communautaires meurtries mais en étant le plus consensuel possible car ces monuments sont aussi des sites touristiques qui s'adressent à un large public. Leur architecture répond à une obligation de « théâtralité » car c'est à la sensibilité des visiteurs que l'on fait appel.

À côté de ces lieux créés pour honorer des victimes, il existe des musées qui s'adressent à l'intelligence du visiteur pour l'aider à comprendre le passé. C'est l'objectif affiché du Musée d'histoire de Nantes situé dans le Château des Ducs. On peut y découvrir les enjeux socio-économiques de la traite mais aussi réfléchir sur la possibilité pour un bourgeois vivant à Nantes au XVIII^e siècle de profiter de cet odieux trafic tout en étant un lecteur de Voltaire...Le travail méthodique des historiens



Mémorial de N.-D.-de-Lorette © Kingsnorth

qui ont inspiré ce musée a été fait à partir de mémoires multiples (celle des négriers comme celle de leurs victimes) replacées dans leurs contextes et passées au crible de la critique.

Cette opposition entre mémoire et histoire se retrouve sur les champs de bataille de la Première guerre mondiale.

En 2014, François Hollande a inauguré le Mémorial international de Notre-Dame-de-Lorette,

prouesse technique que l'on doit à l'architecte Philippe Prost qui a conçu un anneau de 328 m. de périmètre recouvert de feuilles d'un métal doré qui reflète la lumière. Le mémorial³ rend hommage aux 600 000 soldats morts sur les champs de bataille du Nord et du Pas-de-Calais pendant la Première Guerre mondiale. Leurs noms sont gravés par ordre alphabétique, sans distinction d'origine, de grade ou de religion. Les commanditaires ont voulu honorer la mémoire des victimes sans tenir compte de leurs nationalités ce qui peut se comprendre dans le contexte européen d'aujourd'hui mais est en contradiction avec la réalité historique d'une guerre entre nations rivales.

À quelques dizaines de kilomètres de distance, l'Historial de la Grande Guerre de Péronne est un bâtiment sobre dessiné par l'architecte Henri-Édouard Ciriani. Ce musée privilégie une vision historique comparative à partir d'objets et de documents venant de différents pays. Il abrite aussi un Centre de Recherche qui regroupe des universitaires travaillant sur les causes, le déroulement et les conséquences du conflit. La rigueur architecturale contraste avec la sophistication des dispositifs d'exposition. Ici, le contenu a plus d'importance que le contenant...



Historial de Péronne © picardie-musees.fr

On peut laisser au philosophe Paul Ricoeur⁴ le soin de conclure : « A la mémoire reste l'avantage de la reconnaissance du passé comme ayant été quoique n'étant plus; à l'histoire revient le pouvoir d'élargir le regard dans l'espace et dans le temps, la force de la critique dans l'ordre du témoignage, de l'explication et de la compréhension, la maîtrise rhétorique du texte, et plus que tout l'exercice de l'équité à l'égard des revendications concurrentes des mémoires blessées et parfois aveugles au malheur des autres ».

1 - P. Nora (sous la direction de), Les lieux de mémoire, Gallimard
2 - Jean Breteau est un des fondateurs de l'association Les Anneaux de la Mémoire, cité dans SlateAfrique, mars 2012
3 - J.-P. Robert, le mémorial international de Notre-Dame-de-Lorette, d'a, nov. 2014
4 - P. Ricoeur, La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli, Seuil

LA DIMENSION CACHÉE FACE À LA MATÉRIALITÉ DE LA VILLE CULTURELLE

Claude Puaud

« Au contraire des peintures de la Renaissance et du Baroque organisées autour d'un point de fuite unique, le jardin japonais est conçu pour que l'on jouisse d'une multiplicité de points de vue. »*

C'est en 1966 que Edward T. Hall, anthropologue américain, publie « La dimension cachée », livre iconique référencé entre autres dans les bibliographies des enseignants des écoles d'architecture.

Il considère que l'espace est un produit culturel spécifique.

Cette conscience de l'interaction entre l'espace et notre identité culturelle est rarement perçue. Pourtant elle conditionne nos rapports sociaux, génère les conditions d'usage des espaces publics et des espaces privés et définit la compréhension des formes urbaines qui nous entourent. Elle questionne aussi les proliférations formelles architecturales dont se parent les villes « concepts ». Dans le cadre de la dernière biennale d'architecture de Venise, Rem Koolhaas¹, figure architecturale iconique de la culture planétaire et de la mondialisation, affirme soudainement l'importance de la connaissance des cultures et de l'histoire pour traiter les questions actuelles. Sous sa demande, les 65 pays participants, ont exploré les contradictions d'un siècle d'architecture et d'urbanisme marqué par l'expansion de la mondialisation.

Cinquante ans avant, Edward T. Hall nous a pourtant expliqué comment civilisation conditionne les déplacements du corps, organise les maisons, place les limites de l'intimité et définit les protocoles des rapports sociaux. La mondialisation, l'avènement des cultures numériques et de la consommation des images

d'architecture génèrent l'idée que la création architecturale s'inscrit aussi dans cette mondialisation. L'avènement planétaire du marché de l'art contemporain en est peut être la meilleure illustration. Jeff Koons² qui s'est installé à New York en 1976 finançait sa production artistique en étant courtier à Wall Street. Aujourd'hui, il emploie dans son atelier de Chelsea plus de 100 personnes et s'appuie sur une iconographie inspirée des cultures populaires mondiales. Le prix extravagant des oeuvres de Jeff Koons est le reflet du système lié à la mondialisation et à la concentration de l'économie aux mains d'un cercle restreint. On veut nous faire croire que l'architecture peut aussi fonctionner sur ce modèle. Les démonstrations brillantes de Bjarke Ingels³ peuvent nous faire penser qu'il s'agit de notre modernité. L'idée d'une culture universelle et collective, l'idée que l'architecture puisse redessiner les villes à l'image d'une vaste collection d'objets urbains surprenants dont la juxtaposition suffit à donner de la cohérence à la ville. Cette ville cherche par tous les moyens à se qualifier au travers d'un ensemble d'adjectifs censés préciser son devenir, comme la ville adaptable, la ville frugale, la ville malléable, la ville durable, la ville mobile, la ville numérique, la ville fertile... Mais, par ces différents vocables, c'est une ville inspirée que nous recherchons, une ville multiple.

Cette ville multiple peut s'envisager si l'on conçoit, organise, formalise non pas le plein mais le vide. La culture japonaise a déjà intégré cette dimension. L'architecture japonaise s'intéresse peu à la forme. Elle s'intéresse d'abord à la transition qui relie deux espaces, à la relation entre l'intérieur et l'extérieur, à la durée, la distance, à l'intervalle, à l'intercalaire. En formalisant ce qui est, pour les occidentaux, l'immatériel, elle cherche à définir les conditions d'une imbrication multiculturelle. C'est peut être ce que Edward T. Hall cherche à nous expliquer, à savoir les conditions d'une fabrication d'espaces sensibles, partagés, subtils, appropriables, narratifs, porteurs de valeurs communes capables de transcender notre condition urbaine.

*La dimension cachée - Edward T. Hall - 1914-2009 - Edition Points

1- Rem Koolhaas : Architecte Hollandais
2- Jeff Koons : Artiste Américain
3- Bjarke Ingels : Architecte Danois

LA DIMENSION CACHÉE... SELON HALL

Gérard Savoye

Le succès de ce petit ouvrage de l'anthropologue américain, Edward T. Hall s'explique sans doute en partie par son titre, incitation à redécouvrir l'espace dans lequel nous vivons à travers une grille de lecture novatrice... lors de sa parution, il y a plus de 50 ans !

L'auteur déroule sa pensée à partir de la notion de proxémie, néologisme désignant l'usage que l'homme fait de l'espace. Il développe, à travers de nombreux exemples, l'idée que nous avons une perception essentiellement culturelle de l'espace. Les différents peuples ayant des cultures différentes, leurs rapports à l'espace sont donc régis par des codes différents qui leur permettent de coexister avec leurs semblables mais qui rendent difficiles la cohabitation avec des individus différents. Derrière cette affirmation, se cachent un certain nombre d'à priori que Hall partage avec les chercheurs regroupés dans l'Ecole de Palo Alto, vivier californien de nombreuses entreprises de la communication, de l'informatique...

Le premier de ces présupposés est que culture et communication sont confondues, ensuite que la culture d'une population est réductible à un ensemble de codes analysables à partir du langage, élément majeur dans la formation de la pensée.

Pour Hall, la « dimension cachée », c'est l'espace que l'homme maintient entre lui et les autres et qu'il construit autour de lui...

Pour dégager les règles du comportement social dans un espace donné, il part des nombreuses études réalisées à cette époque sur des animaux (compétition entre espèces, effets du stress...) qu'il transpose aux humains ce qui n'est pas sans poser problème car il néglige la dimension culturelle du comportement humain au

profit du physiologique ! Malgré les réserves que l'on peut émettre sur les conclusions de Hall, il faut lui reconnaître le mérite d'avoir vulgarisé les travaux des ethnologues qui ont étudié la diversité des perceptions de l'espace.

C'est ainsi qu'il note l'importance accordée par les Français à la vie sensorielle et le rôle essentiel de l'espace public comme prolongement de la sphère privée. Les Américains, à l'opposé, craignent la promiscuité, évitent de regarder fixement leurs interlocuteurs et estiment qu'ils ont le droit de s'isoler dans un espace privé (chambre, automobile...). Les Japonais ne craignent pas la foule, ils aiment dormir par terre, proches les uns des autres. Les Arabes n'aiment pas la solitude et évitent de se retrouver seuls physiquement car leur façon de s'isoler consiste essentiellement à cesser de parler pour être seuls avec leurs pensées même au milieu de la foule. Toutes ces réflexions ont eu des prolongements dans les travaux de géographes comme Armand Frémont qui a popularisé le concept « d'espace vécu », mais aussi dans les pratiques des urbanistes et des architectes. Pour résoudre les problèmes urbains (criminalité, suicides...), Hall propose de prendre en considération la dimension culturelle de l'environnement en tenant compte de la diversité des habitants. Il s'oppose à la croissance irréfléchie des mégapoles en citant les études de Chombard de Lauwe qui affirme que si l'espace disponible par personne est inférieur à 8 m², le nombre de pathologies double...

Dans la postface, Françoise Choay dénonce le caractère « conservateur » du travail de Hall. En effet, il considère que la culture est intimement liée à une population donnée et n'envisage pas les évolutions pourtant évidentes dans un monde de plus en plus métissé. D'autre part, il n'aborde pas la question des différences sociales. Pourtant, il faut bien admettre que l'espace vécu de l'oligarchie dominante n'est pas exactement le même que celui des catégories sociales dominées comme l'a démontré Pierre Bourdieu.

• Pierre Bourdieu, La Distinction. Critique sociale du jugement, Les Éditions de Minuit, 1979

• Paul Chombard de Lauwe, Famille et Habitation, Editions du CNRS, 1959

• Armand Frémont, La région, espace vécu, Flammarion, 1999

• Edward T. Hall, La dimension cachée, Editions du Seuil, 1971

QUAND L'ARCHITECTURE SE DANSE...

Propos recueillis par **Gaëlle Delhumeau**

C'est après avoir découvert votre spectacle « Lieu d'Être » dans le Familistère de Guise que nous avons décidé de faire appel à votre compagnie. Pouvez-vous préciser votre démarche ?

CIE ACTE • Le spectacle « Lieu d'être » fut créé en 2010 pour la Biennale de la Danse de Lyon. Il est aujourd'hui rejoué dans de nombreuses villes, dont le Familistère de Guise en 2013. Pour danser son « manifeste chorégraphique pour l'utopie d'habiter », LIEU d'ÊTRE fabrique, à sa manière, une utopie artistique et humaine. Ce projet implique des habitants d'un immeuble, d'un quartier, de toute la ville, jusqu'à les intégrer physiquement au processus de création. Au-delà d'un spectacle, il s'agit de recréer une géographie sensible, solidaire, extra-ordinaire, en associant des danseurs professionnels et des usagers d'un même espace urbain à travers l'écriture d'une œuvre : mettre en mouvement une « tendresse sociale », un récit collectif, un geste poé-litique.

Nous vous avons proposé d'intervenir dans un établissement d'enseignement, l'ensa Nantes, comment avez-vous perçu ce bâtiment ?

CIE ACTE • Ce qui m'a frappée dans ce bâtiment, c'est son aspect dedans/dehors. Son contour rend vivante une porosité entre l'extérieur et l'intérieur, abolit la frontière entre espace privé et espace public. Cette perception est forte pour moi car je peux la transposer au corps et à la danse : le corps est ce lieu de dialogue où s'hybrident sans cesse l'intime et l'ouvert sur le monde. La volonté des architectes de l'ensa de créer des espaces publics dans cette enveloppe offre à ceux qui y vivent une grande liberté d'appropriation. En revanche on y perçoit aussi une certaine difficulté à s'y rencontrer. Les croisements, le face à face, les regards sont un peu dilués dans cet « ouvert » multiple et l'on peut y travailler des heures, se déplacer, s'immobiliser sans que ne soit provoquée la rencontre. Cela reste une question ouverte : la rencontre n'est-elle pas ce qui toujours se travaille ? Volonté ou désir « caché », jamais un hasard ?

Comment avez-vous construit votre parcours pour révéler les différents espaces de ce bâtiment et de son environnement ?

CIE ACTE • La construction du parcours artistique est un cheminement intérieur subjectif qui naît d'une conversation entre le lieu et moi ; observation/méditation. Lorsque je passe du temps, seule dans un lieu, il se met à me raconter comment je peux « le raconter ». Il devient petit à petit, non plus seulement un lieu mais « un milieu ». La trajectoire de notre performance m'est apparue assez évidente : monter jusqu'au toit en parcourant l'intérieur du bâtiment, donner à sentir son enveloppe depuis le dedans, puis une fois au sommet de la grande terrasse ouverte sur la ville, basculer de l'autre côté par la rampe extérieure et ce qu'elle donne à percevoir de l'espace urbain tout autour. La dramaturgie du parcours dansé était cela, un regard orienté pour offrir une lecture incarnée du lieu. La rencontre avec les lieux est souvent faite de coïncidences entre ce qu'il « nous fait » et ce que nous pouvons « en faire ». J'aime cette règle du jeu qui est celle de toute création : une composition de désirs et de contraintes.

ACCOMPAGNÉS D'ÉTUDIANTS COMPLICES, D'UNE JOYEUSE FANFARE, D'UNE TROUPE DE THÉÂTRE D'IMPRO ET D'UNE COMÉDIENNE, LA CIE ACTE A GUIDÉ PLUS DE 450 SPECTATEURS À TRAVERS L'ÉCOLE. CETTE PERFORMANCE UNIQUE S'EST ACHEVÉE PAR UNE DANSE EN VOLTIGE SUR LA FAÇADE DU BÂTIMENT. L'ARDEPA A PU, GRÂCE À CE SPECTACLE UNIQUE, RÉUNIR TOUS SES PUBLICS, ENFANTS, NÉOPHYTES, PASSIONNÉS, ARCHITECTES... QUI ONT APPRÉCIÉ CE MOMENT DE PARTAGE ET DE POÉSIE. RETOUR SUR CETTE EXPÉRIENCE AVEC ANNICK CHARLOT, CHORÉGRAPHE DE LA COMPAGNIE ACTE.

Ce second numéro de Platforms s'intéresse à la « dimension cachée », qu'est-ce-que cela signifie pour vous ?

CIE ACTE • J'aimerais plutôt le dire autrement : Il y a une « dimension cachée » des lieux, comme il y a une « dimension cachée » du réel. C'est l'expérience sensible, la perception subjective que l'on en fait, qui en révèle l'épaisseur, les sens multiples. Le mystère de toute chose dépend du regard que l'on pose dessus. La fonction d'un espace, son usage normatif, l'habitude prosaïque ou formatée que l'on en a, nous empêche souvent d'ouvrir une autre mesure d'expérience, esthétique, poétique, ou sacrée d'une certaine manière, mais non moins réelle. L'acte artistique est bien là pour ré-ouvrir, subvertir, enchanter, inventer un réel que l'on n'attendait pas. Les lieux ont un génie, une âme propre. Au fil du travail de création, on ne sait plus bien qui du lieu ou de la danse donne sa réponse à l'autre.

Pouvez-vous faire le bilan de cette expérience nantaise ?

CIE ACTE • Chaque expérience enrichit la compréhension de ce que je fais, pose des mots dessus, ouvre le chemin qui s'invente en « marchant ». C'est toujours un mélange de continuité et de ruptures, de poursuite d'une démarche et de découvertes inattendues.

J'aime ce travail de création side-specific et le partage de l'expérience artistique avec des « citoyens » habitants du lieu. Ici, la rencontre avec les étudiants (les lézards scéniques, la fanfare des Durs à cuivre, Mensandanse (ou une comédienne) fut très riche par son imprévisibilité. L'enjeu de cette performance réalisée dans une urgence joyeuse était aussi d'intégrer leur créativité, tout en donnant à l'ensemble une lecture cohérente, une écriture. Tout cela a été rendu possible par l'équipe de l'ardepa. Eux et nous ouvrons au fur et à mesure les chemins du possible, conscients qu'en 3 jours on ne pourrait pas tout faire mais que tout pouvait être possible. Cela était très beau et porteur ! La capacité des uns et des autres à être créatif, chacun dans sa position, son histoire. L'ardepa a tenu un bel engagement vers la fabrication d'un commun possible.



© JDO Billaud

Découvrez les photos et les vidéos réalisées lors de cet événement sur : www.lardepa.com/lardepa-invite-ses-35-ans
Toutes les infos sur la compagnie sur : www.compagnie-acte.fr

ARCHITECTURE ET PAYSAGES



Propos recueillis par **Claude Puaud**

Quel est le contexte de ta présence dans cette exposition ?

PASCAL AMPHOUX • Je suis arrivé dans le monde des paysagistes suisses en participant à la création du premier festival du Jardin urbain à Lausanne en 1997. L'idée était, suite à des travaux de recherche sur l'usage des espaces verts dans la ville, de stimuler la création des paysagistes. Le festival a permis la réalisation de 36 jardins dans la ville, par 36 équipes très contrastées qui comptaient des invités internationaux reconnus comme Gilles Clément ou Kathryn Gustafson, de jeunes équipes naissantes et des équipes confirmées de suisse allemande, italienne et romande. J'ai pu alors rencontrer des gens très différents.

Cela croisait aussi mes travaux de recherche plus fondamentale sur la notion de paysage dans sa dimension historique et philosophique, et dans sa dimension sonore que j'ai travaillée avec le CRESSON et à l'EPFL. J'ai ensuite réalisé deux projets en Suisse avec Christoph Hüsler (architecte-paysagiste lancé avec Lausanne Jardins'97) : la Réhabilitation de la Valsainte, une chartreuse en pleine montagne, qui a eu le Prix du Paysage Suisse en 2008, et un cheminement d'un kilomètre à Lausanne le long de la ligne de métro M2 qui a aussi été primée et nous a fait connaître. C'est avec la Valsainte que Mickaël Jakob - historien et philosophe - a souhaité nous intégrer à son projet d'exposition, dont l'objet était de cerner une identité spécifique des architectes-paysagistes suisses. Car dans ce petit pays qu'est la Suisse, formé de trois pays en un et mêlant les influences de l'Allemagne, de l'Italie et de la France, l'idée qu'il y ait une identité helvétique n'était pas vraiment évidente. L'exposition est conçue de façon très simple : chaque agence présente un projet emblématique, et en complément Michaël Jakob a réalisé quelques interviews filmées. Il m'a interviewé avec l'un des Chartreux sur le projet de la Valsainte, commande atypique puisque cet ordre religieux est caractérisé notamment par le fait que les moines font vœu de silence et passent la moitié de leur temps à lire ou méditer, l'autre moitié à une tâche pratique au service de la communauté ! Ce sont à ce titre de vrais intellectuels, avec lesquels les discussions sur la conception comme sur le chantier se sont révélées passionnantes, sur des thèmes aussi différents que le recyclage des matériaux de déconstruction, l'absence de décor, le rapport au silence, le sens d'un mur, le rapport à la vue ou la spiritualité du paysage. Toutes sortes de questions qui ont rendu cette expérience exceptionnelle.

Quelle serait cette identité des paysagistes suisses développée par l'exposition ?

PASCAL AMPHOUX • Pour moi qui suis à la fois en France et en Suisse, il est clair par exemple que la notion d'écologie n'a absolument pas la même signification : en France c'est une notion très politique qui suscite une suspicion idéologique immédiate, en Suisse c'est une préoccupation ancienne, naturelle et vivante. Par exemple, dans de nombreux endroits, si les forêts ou la végétation disparaissent, des villes entières sont menacées par les risques d'avalanches et d'éboulement : des lois d'aménagement très anciennes, ancrées dans les esprits depuis le 19ème siècle, pourraient être considérées comme les ancêtres des compensations écologiques contemporaines.

Mais les pratiques sociales ordinaires sont elles aussi très différentes. En Suisse les villes sont petites ou moyennes et les habitants vivent à proximité d'une nature parfois sévère. Le territoire est au 4/5ème montagneux et pratiquement inhabitable : si cette nature n'est pas aménagée et si ses dangers ne sont pas maîtrisés, la vie urbaine n'est pas possible.

ENTRETIEN AVEC PASCAL AMPHOUX, RÉALISÉ À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION "SWISS TOUCH IN LANDSCAPE" ARCHITECTURE » À LA MAISON RÉGIONALE DE L'ARCHITECTURE DU 25 FÉVRIER AU 10 AVRIL 2015.

PASCAL AMPHOUX EST ARCHITECTE ET GÉOGRAPHE À LAUSANNE (AGENCE CONTREPOINT, PROJETS URBAINS), PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES ET CHERCHEUR AU LABORATOIRE CRESSON (CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ESPACE SONORE ET L'ENVIRONNEMENT URBAIN, ENSAGRENOBLE, UMR1563 AAU).

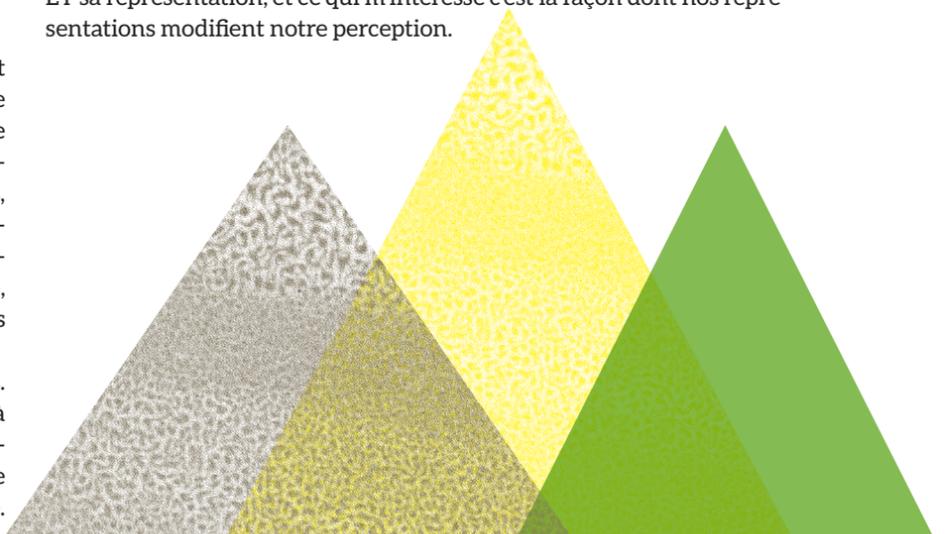
Cette contrainte a généré des savoir-faire d'ingénieurs, des traditions de protection et une appropriation culturelle de la montagne beaucoup plus tôt qu'en France : toutes les familles suisses passent les week-ends en montagne dès le 19ème siècle. En France le rapport à la montagne se démocratise dans les années 60-70 avec le développement du ski, et cette différence se constate encore aujourd'hui dans les comportements des skieurs sur les stations frontalières.

Le deuxième axe qui différencie les paysagistes suisses et français est peut-être lié à la tradition de la « bonne forme » et au poids de l'architecture moderne en Suisse qui me semble beaucoup plus fort qu'en France. Dès les années 50-60 certains paysagistes comme Cramer, influencé par des architectes designers ingénieurs comme Max Bill ou Maillard, ont créé des interventions formellement très fortes, très épurées, dans la filiation du Bauhaus, et cet héritage se retrouve aujourd'hui dans certaines attitudes minimalistes des paysagistes contemporains.

Mais les influences circulent et les choses sont actuellement plus mélangées. A Nantes pendant des générations on ne plantait pas de graminées dans les aménagements urbains parce que ce n'était pas des fleurs et aujourd'hui on en voit partout, alors qu'en Suisse cette pratique a déjà plus de dix ans. Et puis les fleurs reviendront à la mode : il y a des cycles, chaque période a ses manies.

Pour conclure peux-tu développer plus spécifiquement vos travaux de recherche évoqués au début ?

PASCAL AMPHOUX • J'ai abordé le paysage à travers ses perceptions sonores et visuelles, mais aussi à travers le parc en ville et son usage. Du point de vue épistémologique j'ai construit une distinction conceptuelle nette entre les notions de paysage, de milieu et d'environnement. La notion d'environnement suppose une observation extérieure, et une dimension technique qui permet de prendre des mesures pour le protéger ou le valoriser. La notion de milieu renvoie plutôt au « bain » dans lequel on vit, à tout ce à quoi on ne prête pas attention mais qui nous porte. Enfin la notion de paysage est pour moi fondamentalement double : elle désigne à la fois le réel et sa représentation, c'est la relation entre les deux. Historiquement, le sens premier du mot paysage est la représentation : le mot est inventé pour désigner un nouveau genre pictural, apparu dans les Flandres et en Italie, et ce n'est qu'après qu'il a désigné l'expérience physique du paysage réel. Pour moi le paysage c'est le réel ET sa représentation, et ce qui m'intéresse c'est la façon dont nos représentations modifient notre perception.





PRINTEMPS DE
L'ARChITECTURE
EN PAYS DE LA LOIRE
DE MARS À JUIN 2015

Ateliers

Conférences

Expositions

Visites

Mayenne

Sarthe

Loire-Atlantique

Maine-et-Loire

Vendée

www.printempsarchitecture.fr

Organisé par Plan 5



Partenaires



AGENDA

PRINTEMPS DE L'ARCHITECTURE EN PAYS DE LA LOIRE DE MARS À JUIN 2015

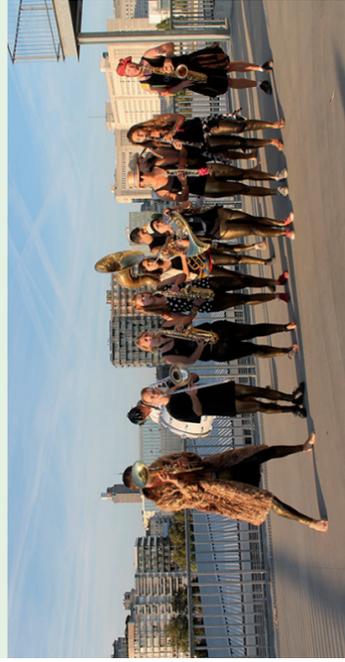
MARS

• 20 mars INAUGURATION DU PRINTEMPS DE L'ARCHITECTURE

- LA DIMENSION CACHÉE -

17h30 - 23h - Un programme qui vous réserve
de nombreuses surprises !

Avec la participation des associations étudiantes :
Reezom, les Durs à cuire et les Lézards scéniques
École nationale supérieure d'architecture de Nantes
6 Quai François Mitterrand, Nantes 44



• 20 mars

19h - Visite : **L'habitat en troglodyte**
Doué-la-Fontaine 49

20h - Conférence : « **La maison de Sophie** » par
Sophie Ricard

Collectif 2-4, Pré-en-Pail 53

• 20 mars > 5 avril

Exposition : **Chapelle des Calvairiennes**
Le Kiosque Mayenne 53

• 20 mars > 23 mai

Exposition : **7e édition du Prix Départemental**

14h30 - Visite : **Découverte « corps à corps » de la
bibliothèque universitaire du Mans**
CAUE 72

• 4 et 5 avril

Exposition : **Le mystère des Faluns se dévoile**
Doué-la-Fontaine 49

• 7 avril > 17 avril

9h30 - 17h30 - Atelier : **Chantiers ouverts**
Le collectif 2-4 avec l'atelier de la comète, Pré-en-Pail 53



• 10 avril

14h - Visites : **Les Boîtes à culture**
Bouchemaine, CAUE 49

14h30 - Visite : **Découverte « corps à corps » de la
médiathèque de la Ferté-Bernard**
CAUE 72

• 11 avril

Rencontre : **Restitution #1 de Révéler la ville**
ARDEPA, relais de Niaffes à Changé 53

15h - Visite/atelier : **Découverte sensorielle de
l'architecture en famille**

Médiathèque de la Ferté-Bernard, PAH du Perche Sarthois
72

20h30 - Film : **J'Demande pas la lune**

Collectif 2-4, Pré-en-Pail 53

• 14 avril

Visite : **Parcours sensibles**
Couëron 44

14h30 - Visite : **Balades ateliers en famille, le
Kaléidoscope de l'école des Violettes**

VAH, Saumur 49

• 15/18 avril

10h/15h - Atelier : **Croquis d'architecture**
Clisson 44

• 29 avril

12h10 - Visite : **La pause patrimoine autour de
l'école des Violettes**
VAH, Saumur 49

• 30 avril

Spectacle : **Descente dans le monde souterrain**
Doué-la-Fontaine 49

MAI

• 2 mai

Rencontre : **Restitution #4 de Révéler la ville**
ARDEPA, ancienne école d'aviation (MATP) à Angers 49

• 6 mai > 10 mai

Festival Archiculture : **expositions, concerts, ateliers**
ensa Nantes, galerie Loire 44

• 9 mai

Rencontre : **Restitution #5 de Révéler la ville**
ARDEPA, écluses à Avoise 72

• 10 mai

11h - Visite : **Laissez-vous conter le quartier de la
Rousselière**
PAH vignoble nantais 44

• 16 mai

Visite, table ronde : **Maison d'arrêt du Mans**
Association des architectes de la Sarthe 72

• 18 mai > 26 mai

Exposition : **Rencontre autour de la qualité
architecturale à travers le détail**. Bâtit avec
l'architecte, Leroy-Merlin Rezé 44

• 20 mai

9h - **Atelier maquette**
Bâtit avec l'architecte, Leroy-Merlin, Rezé 44

9h - Atelier : **Atelier technique d'architecture,
d'urbanisme et des paysages**
Parc naturel régional de la Brière 44

10h - Visite : **Le jardin du possible, de et avec
Benoit Sicat**
Clisson 44

18h - Visite : **Les coulisses de trois projets
individuels, Bernard Denis-Callier**
CAUE49



• 31 mai /10 juin

14h30 - Visites : **Découvertes de l'école des Violettes
et de la cité-jardin**
VAH Saumur 49

JUIN

• 1er juin

Les expositions se retrouvent :
Révéler la ville #5
Dans'archi
Forme d'une ville
Ma maison d'architecte
5 prix d'architecture en Pays de la Loire
(ARDEPA, MRA et URCAUE) à l'ensa Nantes 44

• 2 juin

10h - Visite : **La dimension cachée liée à
l'inondabilité**
Bord de Loire, DDT49

• 5 juin

14h - Visite : **Siège social de Saumur-Habitat à
Saumur et logements Chantemerle à Bagneux**
CAUE 49

• 8 juin

10h - Atelier : **Rencontre dans les ateliers du col-
lectif MIT, la maison MAISON GETT**
Nantes 44



• 9 juin

Conférence : **Rendez-vous du Mardi - Maison
individuelle présenté par Cédric Jaouen Architecte
DPLG**
CAUE 53

• 11 juin

14h -

d'Architecture d'Urbanisme et d'Aménagement de

Loire-Atlantique

Médiathèque de Clisson, CAUE44

• 20 mars > 27 mars

Exposition : **Imaginez le quartier Saint-Jean demain**
Chapelle Saint-Michel, Guérande 44

• 20 mars > 20 avril

Exposition : **5 prix d'architecture en Pays de la Loire.**
URCAUE, à l'ensa Nantes 44

• 20 mars > 21 juin

Exposition : **Portraits d'architectes**
ensa Nantes 44

• 27 mars

14h - Visites : **Église Saint-Vincent à La Tourlandry**
La Tourlandry, CAUE 49

15h - Atelier : **Chantier participatif**

Transcontinental, Quai Wilson, Nantes 44

18h - Conférence : **Rencontre avec la revue 303**

Médiathèque de Clisson 44

Toute la journée - Visite : Escapade urbaine à Angers, paysages et architectures
Angers, CAUE 72

• 28 mars

11h/16h - Visite : **Visite chorégraphique de Clisson**
Clisson 44

• 28 mars > 8 avril

Exposition : **« Bulle six coques »**
Piacé-le-Radieux 72

• 30 mars > 3 avril

Visites scolaires : **Semaine de l'architecture**

Dans toute la région, par les 5 CAUE
44, 49, 53, 72, 85

• 31 mars > 11 avril

Exposition : **Des photos toutes Douces**
Doué-la-Fontaine 49

AVRIL

• De avril à mai

Exposition : **Ma Maison d'architecture**

Saint-Nazaire - Angers - Laval - Le Mans - La Roche sur Yon
Maison Régionale de l'architecture des Pays de la Loire

• 2 avril

18h30 - Conférence : **La dimension cachée, Benjamin Avignon et Claude Puaud**
MATP, Angers 49

• 10 avril

14h - Atelier : **Créateur de paysages**
Clisson 44

Visite : **À la découverte du patrimoine caché de Doué-la-Fontaine**

Doué-la-Fontaine 49

• 17 avril

De 10h à ... - Journée de clôture :

Habiter là, livraison des chantiers, restitution de la « Géographie Subjective ».

Collectif 2-4, Pré-en-Pail 53



• 18 avril

Rencontre : **Restitution #2 de Révéler la ville**
ARDEPA, ancienne gare à Saint-André-des-Eaux 44

• 19 avril

15h - Conférence : **Influence du patrimoine dans l'architecture contemporaine**
Guérande 44

• 25 avril

9h30 - Visite : **La forme d'une ville, histoire et architecture du bourg**
Couëron 44

10h30 - Visite : **Vivre et habiter sa chaumière**

Parc naturel régional de la Brière 44

15h - Visite : **Nature et architecture d'aujourd'hui**

Fontenay-le-Comte 85

• 26 avril

Rencontre : **Restitution #3 de Révéler la ville**
ARDEPA, Fromentine 85

• 27 avril > 31 mai

Exposition : **Laval sur le fil**
Laval : la gare, les quais, la bibliothèque. CAUE 53

• 22 mai

14h15 - Visite : **Les jardins fantastiques du Prieuré de Vaubouin**

Beaumont-sur-Dême, CAUE 72



• 26 mai

Conférence : **Rendez-vous du Mardi - Ecoquartier de la Barberie, labellisé Ecoquartier National**
CAUE 53

• 28 mai

14h15 - Visite : **Jardin du Mirail, Crannes-en-Champagne**
CAUE 72

18h - Visite : **Construction contemporaine et enjeux actuels, des exemples guérandais à découvrir**

Guérande 44

20h - Conférence : **« Patrimoine caché, patrimoine sans façon » - Louise Robin**

Abbaye Sainte-Croix, Les Sables d'Olonne 85

• 29 mai

14h - Visite : **Opération de renouvellement urbain de la Rosaie**
Angers, CAUE 49

14h30 - Visite : **découverte corps à corps de la cantine, Marçon**
CAUE 72

• 30 mai

14h - Visite : **Balade urbaine pas à pas au Mans**
CAUE 72

17h - Visite : **Architecture contemporaine et musique**

Fontenay-le-Comte 85

• 31 mai

11h15/17h30 - Visite : **Découverte du Patrimoine sans façon**
Sables d'Olonne 85

10h - Visite : **Une facette méconnue de Guérande**

Guérande 44

• 12 et 13 juin

Visites, expositions et conférences :

- **Les architectes ouvrent leurs portes**

Les architectes des Pays de la Loire et le Conseil régional de l'ordre des architectes 44

• 13 juin

9h45 - Visite : **La dimension cachée de la chaumière briéronne**

10h - Atelier : **Intervenir sur sa chaumière**

Parc naturel régional de la Brière 44

• 14 juin

14h - Visite : **Laisser vous conter le Quatrain**

PAH vignoble nantais 44

• 15 juin > 11 juillet

Exposition : **Patrimoine caché, patrimoine sans façon**

Les Sables d'Olonne 85

• 16 juin

18h - Vernissage puis exposition : **Les Petites Machines à Habiter, une surélévation pour ma maison.**

Le Mans, CAUE 72



• 19 juin

14h - Visite : **Jardin public la coulée verte**

Doué-la-Fontaine, CAUE 49

Pour en savoir plus

www.printempsarchitecture.fr



@Printempsarchi



@Printempsarchi



Printemps de l'architecture

FÉVRIER

• 25 février > 10 avril

EXPOSITION
LES PAYSAGES

| *Swiss touch in landscape architecture* |
L'architecture-paysagère suisse par 28 agences elvètes

| *Eau & paysages* |
De Nantes à Saint-Nazaire
Paysages de Loire vus par le groupement Michel Desvigne, le groupement Coloco, l'Agence Ter & Phytolab + Obras

| *Romain Lucas, Paysages sensibles* |
Grands formats sur encre de chine, 2014

L'objet de cette manifestation est de confronter l'approche paysagère de deux territoires marquants : le paysage Suisse et le paysage Ligérien. Au-delà des différences et les similitudes, il s'agit de comprendre comment la géographie des lieux génère des perceptions sensibles, caractérisées, qui fondent la pensée des milieux et les dynamiques de territoire. Entre les deux territoires, une installation plastique et sensible réalisée par Romain Lucas permet d'établir librement des liens.

Une exposition réalisée par la Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire, l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes, en partenariat avec Prohelvetia, et le Pôle métropolitain Nantes / Saint-Nazaire.

> Maison régionale de l'architecture
17 rue la Noue Bras de Fer
Ile de Nantes

• Du 25 février au 1er avril / 14h-16h

ARCHI'TELIERS
Cycle 1 « Faites le pont ! »

Dans le cadre du Grand débat « La Loire et nous », un atelier sur les usages du fleuve et franchissements comme lieux des possibles. Les ateliers se déroulent sur des séances de 2h au Hangar 32, espace d'exposition du projet de l'île de Nantes, 32 quai des Antilles.

Les Archi'teliers, réalisés en partenariat avec la SAMOA, sont des ateliers pédagogiques d'initiation à l'architecture et à l'urbanisme qui constituent une porte d'entrée ludique dans un univers complexe tout en étant à la portée de chacun. Par le biais de visites et d'ateliers de manipulation (maquettes, collages, dessins, jeux...), les enfants âgés de 6 à 12 ans s'approprient des notions inhérentes à l'architecture et à l'urbanisme telles que les formes, les matériaux, l'orientation, les couleurs, les échelles, les mobilités... L'île de Nantes représente ici un véritable terrain de jeux où les enfants pourront laisser place à leur imagination afin de mieux comprendre leur environnement et de participer à l'avenir de leur ville.

> Inscriptions auprès de l'ardepa
Nombre de places limitées.

Tarifs : 7€ séance à l'unité
25€ cycle complet (cycle 1 ou 2)

MARS

• Jeu. 19 mars / 19h
RENDEZ-VOUS (COMPTE)
N°49 : *Espace et mobilité : imaginaires d'infrastructures.*

Invitée : Dominique Rouillard
> ensa nantes

• Ven. 20 mars / 12h30 > 14h
VISITE D'AGENCE
réservée aux étudiants

• Ven. 20 mars > dim. 21 juin
PRINTEMPS DE L'ARCHITECTURE.
(Découvrez toute la programmation du Printemps de l'architecture dans le programme ci-joint)
inauguration ven. 20 mars
> ensa nantes

+ **EXPOSITION**
MA MAISON D'ARCHITECTE
Dans 5 lieux des 5 départements

+ **RÉSIDENCES**
| *Révéler la Ville* |
06 avril > 09 mai
Résidences itinérantes sur les 5 départements.

AVRIL

• Jeu. 2 avril / 18h30
CONFÉRENCE
| *La dimension cachée* |
par Claude PUAUD et Benjamin AVIGNON dans le cadre du Printemps de l'architecture
> Maison de l'architecture, des Territoires et du Paysage, Angers

• Mar. 7 avril / 17h00 > 19h00
CONFÉRENCE & DÉBAT
| *Eau et paysages* |
Visions des paysages de Loire de Nantes à Saint-Nazaire, dans le cadre de l'exposition présentée à la grande galerie de la Maison régionale de l'architecture
> Auditorium de l'ensa nantes

• Jeu. 16 avril / 19h
RENDEZ-VOUS (COMPTE) N°50
| *L'espace de la réconciliation : entre ville et nature* |
Invitée : Nathalie Blanc, directrice de recherche au CNRS.
> ensa nantes

• Du 20 au 24 avril / 14h-16h

ARCHI'TELIERS
Cycle 2 « Espaces publics : espaces ludiques ! »
Inventons ensemble de nouveaux usages sur l'espace public...

• Mer. 08 avril / 20h

OPÉRA-JAZZ
LA TECTONIQUE DES NUAGES

Théâtre Graslin à Nantes et visite des coulisses de l'opéra.
Réservé aux adhérents de la Maison régionale de l'architecture.

• Mar. 21 avril / 19h
CONFÉRENCE
EXPÉDITION URBAINE 1

• Sam. 25 avril / 9h30 à 12h30
EXPÉDITION URBAINE 1
| *Trentemoult, Chantenay* |

• Mar. 28 avril / 12h30 > 14h
VISITE D'AGENCE
réservée aux étudiants

• Mer. 29 avril > ven. 12 juin
EXPOSITION
VIVRE ET CONCEVOIR AVEC LA NEIGE
Exposition conçue et réalisée par la Maison de l'architecture du Québec.
En partenariat avec la MA Québec et Audiotopie/ Dans le cadre de la manifestation régionale OUPALAI
> Maison régionale de l'architecture

MAI

• Jeu. 07 mai / 14h
ÉVÉNEMENT
PERFORMANCE DANSÉE
Des CM2 de l'école Alain Fournier et des étudiants de l'ensa nantes aux côtés de la Cie 29x27 et de l'ardepa, dans le cadre du festival Architecture .
Cet atelier donera lieu à une exposition en juin à l'ensa Nantes et à l'École Alain Fournier.
Tout le programme
www.nantes.archi.fr
> ensa nantes

• Jeu. 14 – dim. 17 mai
VOYAGE
> de Bordeaux à Rodez
Télécharger le bulletin d'inscription sur www.lardepa.com/prochaine-destination

• Mar. 26 mai / 12h30 > 14h
VISITE D'AGENCE
réservée aux étudiants

FORMATION

• Avril
· Gestion administrative d'une agence avec le **GEP atlantique**
· Juré de concours avec le **Pôle Atlantique**
• Juin
· Communication

JUIN

Lun. 01 juin > ??

EXPOSITION
FORME D'UNE VILLE

Imaginées et racontées par 4 écoles nantaises. Projet menée avec la Ville de Nantes, le CRV, l'inspection académique, Artaban et l'ardepa.
· www.ardepa.org
> ensa Nantes

• Mar. 02 juin / 12h30 à 14h
VISITE D'AGENCE
réservée aux étudiants
/ 19h

CONFÉRENCE
EXPÉDITION URBAINE 2

• Sam. 06 mai / 9h30 > 12h30
EXPÉDITION URBAINE 2
| *Champs de Mars* |

• Mar. 30 juin / 19h
CONFÉRENCE
EXPÉDITION URBAINE 3

JUILLET

• Sam. 04 juillet / 9h30 à 12h30
EXPÉDITION URBAINE 3
| *Ile de Nantes- CHU* |

• Ven. 03 juillet > dim. 30 août
EXPOSITION
LE MUSÉE NOMADE 3
Exposition et scénographie conçues par l'artiste québécois Jocelyn Robert
En partenariat avec le Musée des Beaux-Arts et Le Voyage à Nantes
> Maison régionale de l'architecture

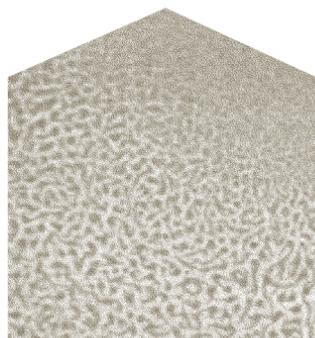
• Juillet - Août
EXPOSITION
PETITES ARCHITECTURES DE PLAGE

Exposition multisites présentée sur différentes communes du littoral.
La maison régionale de l'architecture propose un regard sur toutes les petites architectures qui se glissent entre le remblai et la mer, depuis les cabines de plage aux petites constructions en passant par les objets trouvés. Une invitation à regarder la plage comme un espace public « spontané » tel que les urbanistes rêveraient d'en dessiner.

• ven.12 - sam. 13 Juin
MANIFESTATION
| *Les architectes ouvrent leurs portes* |
· Inscription sur le site : de début mars au 15 avril 2015
· Réception des kits de communication : dernière quinzaine de mai

+ RÉUNION ANNUELLE > SEPTEMBRE 2015

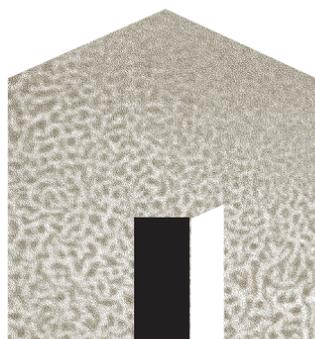
MA MAISON D'ARCHITECTE



**LA CRÉATION
ARCHITECTURALE
DES ESPACES
QUOTIDIENS**

La maison individuelle continue de faire rêver une majorité de Français, mais on estime à environ 8% celles construites par des architectes. Le Printemps de l'architecture est l'occasion de mieux faire connaître au grand public à quoi ressemblent les maisons construites par les architectes sur le territoire régional : maisons en bois, en zinc, en polycarbonate, en béton, surélévations, extensions, réhabilitations, maisons groupées, en périphérie, à la campagne, en ville... Une diversité qui invite le public à faire son chemin dans cette exposition qui sera présentée à Laval, au Mans, la Roche-sur-Yon, Angers, Saint-Nazaire et Nantes. Elle sera l'occasion dans chaque lieu d'une journée phare proposant des visites de réalisations et des parcours dans la ville : une manière de sensibiliser chacun à la présence des maisons d'architectes au milieu du paysage construit, et de permettre à tous les publics de s'appropriier l'architecture contemporaine

JOURNÉES PORTES OUVERTES

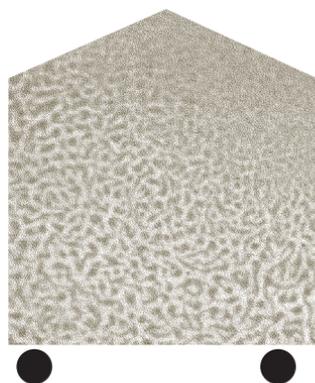


**POUR LE PRINTEMPS
DE L'ARCHITECTURE,
LES ARCHITECTES SONT
INVITÉS À OUVRIR GRAND
LEURS PORTES !**

Dans le cadre du « Printemps de l'architecture », l'Ordre des architectes des Pays de Loire s'associe cette année à l'action du Conseil National de l'Ordre « les architectes ouvrent leurs portes » qui se déroulera les 12 et 13 juin 2015. En résonance à la thématique de la Dimension Cachée, c'est une occasion de faire découvrir au Grand Public les coulisses de l'architecture. Lors de la réunion annuelle, de façon récurrente, la communication auprès du grand public est apparue comme une action prioritaire à mettre en œuvre. Il s'agit, dans un espace temps commun, de communiquer de façon conjointe et cohérente afin de faire découvrir et comprendre le métier d'architecte. Les principaux enjeux de cette manifestation sont de créer du lien entre les architectes et le grand public, mais aussi entre architectes et architectes, entre architectes et leur CROA et entre les architectes et les habitants de leur quartier. Une identité visuelle, un site internet et un kit de communication seront mis à disposition par le CNOA très prochainement.

PRATIQUE : Inscription sur le site : www.portesouvertes.architectes.org

RÉVÉLER LA VILLE PRENDRE PLACES !



**RÉSIDENCE
ITINÉRANTE
DANS LES PAYS
DE LA LOIRE**



À l'occasion du Printemps de l'architecture, la cinquième édition de « Révéler la Ville » se déploie à l'échelle régionale et propose à une équipe pluridisciplinaire de livrer une (re)lecture de lieux, du territoire, à travers une résidence itinérante de 5 semaines. Sur la thématique du Printemps de l'architecture 2015 « la dimension cachée » c'est l'atelier « Et si... » qui a été retenu. Alliant le regard d'une architecte, d'une scénographe, d'un artiste et d'un urbaniste, cette éclectique équipée nous entraîne dans un voyage en cinq escales. Explorant les voies maritimes, les canaux d'irrigations, les couloirs aériens, voies ferroviaires et routières, ils gareront leur camping-car dans cinq lieux aux résonances tant historiques que culturelles et contemporaines. Zofia, Juliette, Arthur et Antoine vous invitent à partager ce voyage en venant à leur rencontre chaque semaine. Laissez-vous surprendre par votre territoire à partir du 21 mars.

LIVRE

Les veilleurs

de Vincent Message

Le Seuil, prix Laurent-Bonelli 2009.

Gérard Savoye

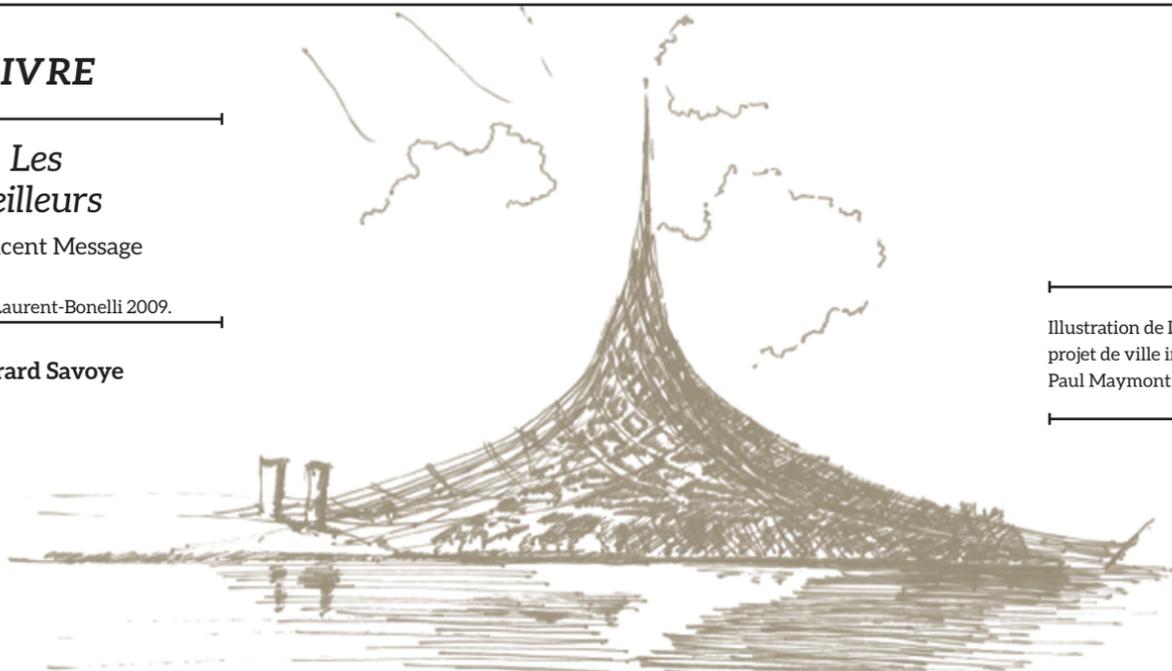


Illustration de Loïc Daubas, d'après le projet de ville imaginaire, Tokyo, 1959 de Paul Maymont

Quand un écrivain veut confronter une réalité sordide aux rêves les plus fous, mieux vaut choisir un cadre en marge de notre quotidien.

Le roman de Vincent Message commence par l'assassinat de trois personnes par un marginal qui s'endort sur les cadavres après avoir commis son forfait... L'enquête est confiée à un psychiatre et à un policier qui veulent comprendre les motivations de ce criminel hors-norme. Ils décident de transférer Nexus, dans un lieu isolé pour l'observer et l'interroger.

L'Aneph est une construction imaginée par un ancien patient du médecin, l'architecte Syrenaï : « La coque blanche effilée s'enfonce dans la montagne comme elle le ferait dans l'eau, une gigantesque dalle de pierre lui sert de ligne de flottaison ; du mât central part un réseau formidable de filins et de poutrelles d'acier soutenant de grands panneaux solaires (...). C'est dans ce bâtiment que se déroule le face à face entre Nexus, l'assassin amnésique, et le Dr Traumfreund qui cherche à dérouler le fil des rêves du criminel alors que le flic Rilviero, plus pragmatique, s'attache aux faits matériels.

« Entrés par le souterrain sud, ils ont monté l'escalier en colimaçon et les voilà maintenant au deuxième étage du Mât, le centre névralgique de l'Aneph. C'est une grande pièce circulaire d'un seul tenant.(...). Depuis la table de commande dissimulée derrière le bar, le psychiatre allume les

écrans noirs qui émaillent les murs (...). Le salon du Mât est un observatoire panoptique. Grâce à la vigilance inlassable des caméras, il n'y a pas un millimètre carré de la maison ou un clignement d'œil qui puisse échapper à une personne postée devant ces écrans ». L'Aneph, c'est le Panopticon imaginé par le philosophe Jeremy Bentham au XVIII^e siècle.

« Quatre cloisons divisent les cales en quartiers de forme oblongue. (...) Pour qui habite les cales, la sensation d'être pris dans un labyrinthe est d'autant plus forte que Syrenaï a décidé qu'on se passerait de fenêtres donnant sur l'extérieur. (...) Lorsque le prisonnier des cales passe d'un quartier à l'autre, celui dont il sort se verrouille pour quelques heures afin d'entrer en mue. Sans intervention humaine, les pièces se transforment comme une scène d'opéra entre deux actes. Certains meubles disparaissent, d'autre remontent de leurs coulisses souterraines, ce qui était auparavant une porte devient une cloison imperméable et l'éclairage artificiel évoque soudain une tout autre heure du jour...»

C'est dans ce cadre que doit éclore la vérité du crime mais c'est aussi, pour le romancier, l'occasion d'appeler à une « révolution du regard qui permet de voir le monde comme une tâche perpétuelle ».

LIVRE

L'architecture du bonheur

d'Alain de Botton

Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Aoustin
Bibliothèque étrangère Mercure de France
Edition 2007

Il n'y avait pas de fenêtre dans cette maison, peut-être afin de mieux aider ses occupants à voir ce qui avait vraiment besoin d'être observé [...]

p.283

Claude Puaud

Depuis sept ans, le livre d'Alain de Botton, *L'architecture du Bonheur*, prenait la poussière dans ma bibliothèque. Reçu comme cadeau, j'avais remis à plus tard sa lecture, étant engagé à dévorer avidement les narrations fabuleuses écrites par Haruki Murakami. *La course au mouton sauvage* m'avait introduit au monde fantasmé des espaces interstitiels. Bien que la tranche bleue de sa couverture rehaussée de quelques lettres blanches et jaunes me rappelait

régulièrement à sa lecture, j'avais retardé continuellement celle-ci. Le titre, *L'architecture du bonheur* y était certainement pour quelque chose. Trop évident, trop direct, cela nécessitait un temps de maturation. Il aura fallu la relecture de *La dimension cachée* écrit par Edward T.Hall pour ouvrir le livre d'Alain de Botton, qui nous explique lui aussi comment l'architecture influence notre personnalité. Il pose un regard critique sur l'architecture du XX^e siècle qui a produit des lieux d'une grande hostilité. Dans ce livre érudit, drôle, poétique, Alain de Botton nous amène à découvrir des architectures qui sont capables de concilier les époques et les lieux, tout en allant vers plus de modernité et d'universalité. Il nous rappelle que les architectes des anciennes maisons de thé au Japon laissaient leur bois non verni, recherchant la patine et l'usure comme processus de projet, et voyant en eux le symbole du nécessaire passage de toute chose.

FILM

L'amour est un crime parfait.

d'Arnaud et Jean Marie Larrieu

Gaëlle Delhumeau



Mathieu Amalric dans le Rolex center

Au cœur des Alpes suisses, le Rolex center de l'agence japonaise SANAA est mis à l'honneur dans ce film réalisé en 2013 par les frères Larrieu, avec Mathieu Amalric, Karin Viard, Denis Podalydès, Maïwenn et Sara Forstier.

Les critiques sont partagées entre splendide, inouïe ou plat et banal, mais ne serait-ce que pour découvrir ce bâtiment, si magistralement mis en scène, ainsi que quelques splendides maisons, c'est à voir ! L'architecture des lieux est en effet un élément essentiel dans le récit de ce film et pas seulement un décor.

DVD disponible à la bibliothèque de l'ensa Nantes.

LA DIMENSION CACHÉE DE LA LOI MACRON

Lucille Caillaud

Les architectes sont impactés sur deux points dans ce projet de loi :

1 - l'assouplissement des règles existantes en matière de détention du capital social

Le projet de loi sur l'activité qui va être prochainement présenté à l'Assemblée Nationale prévoit notamment que le gouvernement sera autorisé à modifier par ordonnance* les dispositions de la loi sur l'architecture relatives aux sociétés.

Après la crainte de la perte de la majorité réservée aux architectes au sein des sociétés d'architectures, il semble aujourd'hui que le texte de cette ordonnance, réalisée en concertation avec le Conseil National de l'Ordre des Architectes, aboutisse à un certain assouplissement des règles existantes tout en préservant la majorité du capital aux architectes : En effet, seules les personnes morales établies dans un autre état de l'Union Européenne, exerçant l'activité d'architecte et détenues en majorité par des architectes, pourront entrer au capital des sociétés d'architecture.

Il n'en demeure pas moins que la vigilance reste de mise jusqu'à l'adoption définitive de ladite ordonnance.

LA VIGILANCE RESTE DE MISE AUTOUR DU PROJET DE LOI POUR LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ

2- Élargissement des seuils de dispense de recours aux architectes pour les constructions agricoles

Le projet de loi porté par le ministre de l'Economie, comprend également un article prévoyant « l'harmonisation des seuils de recours à un architecte pour les exploitations agricoles ». La mesure conduirait à modifier l'article 3 de la loi sur l'architecture et à ouvrir le champ des dérogations à tous les types d'exploitations agricoles, qui pourront ainsi se dispenser du recours à l'architecte pour toute construction agricole inférieure à 800m².

Cette dérogation n'est aujourd'hui permise que pour les agriculteurs personnes physiques et les EARL à associé unique.

Après une réduction considérable du champ d'intervention des architectes dans le cadre de la maison individuelle en 2012, cette modification symbolique de la loi sur l'architecture écarterait à nouveau les architectes d'une part importante de leur activité au détriment de la qualité environnementale et du cadre bâti.

La vigilance est-là encore toute nécessaire lors de l'adoption de ce texte afin que cette nouvelle brèche inacceptable au recours obligatoire à l'architecte ne soit pas admise.

LA DIMENSION CACHÉE DE LA CONSTRUCTION DE LA VILLE, ENJEUX DU XX^IÈME SIÈCLE

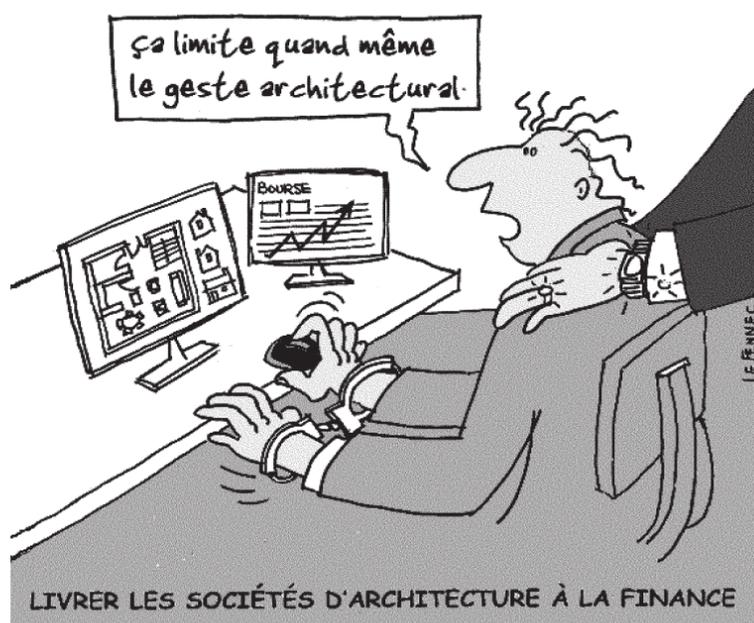
Loïc Daubas

Les villes sont construites sur des stratifications séculaires. Ces constituants sont d'ordre géographique, topographique, culturel, commercial. À travers la lecture de la typologies des villes, se recréent les tissus historiques et économiques d'une époque donnée. La ville est donc la résultante de multiples paramètres créant ainsi son identité. Au XX^e siècle, un paramètre totalement nouveau est apparu, transformant radicalement et unilatéralement la physionomie des villes. Un objet industriel, reproduit des centaines de milliers de fois, modifiant autant le comportement humain que la structure même des villes. Cet objet manufacturé est la voiture individuelle. Porteur d'un élan de modernité aveugle, tout a été évalué, dimensionné pour répondre à ce nouveau mode déplacement, avec toutes les limites que nous connaissons maintenant. Une périurbainité destructrice des paysages, des rues ne ressemblant qu'à des autoroutes, où mis à part circuler, rien d'autre n'est envisageable, des espaces périphériques distendues et des centres urbains congestionnés et pollués. Si nous prenons conscience de ces impacts nocifs pour une vie en société, par le développement des transports en communs, la limitation même de ce véhicule en ville, je reste toujours surpris de voir des véhicules dessinés pour rouler à plus de 130 km/h, avec un aérodynamisme débridé, si peu fonctionnels pour un usage urbain (angles morts récurrents, vision périphérique médiocre etc...), je me prends à rêver que plutôt que de changer le ville, on pourrait d'abord essayer de changer le véhicule. La perdurance des hommes dans les lieux de vie doit rester le paramètre essentiel de la constitution des villes. Parions que le XXI^e siècle soit le temps de la maturité et permette ainsi de mieux hiérarchiser les interactions productrices d'espaces à vivre.

L'ÉCONOMIE EST SOLUBLE DANS LA DÉMOCRATIE ?

Loïc Daubas

Jamais autant de villes n'avait basculées autant dans le camp adverse lors d'élection municipale que celle de mars 2014, ce qui a eu pour conséquences un arrêt brutal de nombreux projets de constructions, parmi les plus nombreux, des logements sociaux* (le Monde, 28 janvier 2015) pourtant nécessaires à la population. Il est connu que la période entourant ce temps démocratique est synonyme de coup d'arrêt pour l'économie du bâtiment. Mais lorsque que l'on cumule ces deux faits - arrêt de projet en cours et pause de plusieurs mois- avec une santé économique pour le moins fragile et des équipes municipales dont le projet principal est de faire des économies donc sans projet de construction, vous obtenez une situation critique où tous les acteurs du bâtiment, après 5 années de vaches maigres et une trésorerie exsangue, sont au bord de la rupture pour ceux qui sont encore en activité (plus de 10 fermetures d'agences d'architecture par mois sur la région). On en vient à penser que les élections pourraient être organisées comme le recensement, à une date propre à chaque collectivité, limitant d'une part ce trou noir de l'activité économique à l'échelle de l'hexagone et d'autre part permettant une réponse électorale déconnectée des enjeux nationaux aux effets déformants...



* Les ordonnances sont une procédure par laquelle le gouvernement obtient l'accord du Parlement de légiférer sans avoir à débattre du détail du texte, en échange d'un accord sur une orientation générale. Cette procédure limite considérablement le temps accordé au débat.

LE CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE EST COMPOSÉ DE 14 ARCHITECTES ÉLUS.

Philippe Martial Président, Annie Lebeau-pin Saint-M'Leux, Philippe Barré et Rodrigue Goulard Vice-présidents, Yann Massonneau, trésorier, Guillaume Blanchard, secrétaire qui succède à Elodie Debierre, constituent le Bureau. Le bureau assure l'exécutif de l'institution.

Anthony Agaesse, Benjamin Avignon, Jérôme Berranger, Coralie Dasse, Benoit Devaux, Elodie Debierre, Christophe Rigolage et Richard Sicard sont les autres membres du Conseil Régional des Pays de La Loire.

La mission essentielle de l'ordre des architectes est de réglementer la profession. Il accomplit les missions régaliennes qui lui sont conférées : tenue du tableau, déontologie, conciliation

Au sein de ce Conseil, les tâches sont réparties dans les commissions Défense du périmètre de la Profession, Accompagnement à l'Exercice, Déontologie et Conciliation, Formation, et Prospective et Communication dont le but est de proposer des actions en relation avec les engagements des candidats élus.

RUBRIQUE REGALIEENNE	Dernier trimestre 2014
INSCRIPTIONS	• 8 ARCHITECTES • 11 SOCIÉTÉS
DÉSINSCRIPTIONS	• 11 ARCHITECTES • 6 SOCIÉTÉS
CONTENTIEUX	• 21 NOMBRE DE DOSSIERS • 6 CONCILIATIONS

> INFO PRATIQUES: www.croapl.fr

Vous pouvez maintenant trouver sur le site du CROAPL

• Tous les flash info • Les publications des « Jeudi de l'info »

L'ORDRE DES ARCHITECTES: UNE INSTITUTION QUI SENSIBILISE, ÉCOUTE, RASSEMBLE, INNOVE, AGIT.

Annie Lebeau-pin Saint-M'Leux
Philippe Martial • Yann Massonneau

En réfléchissant à la mise au point de ce nouveau journal **Platforms**, il nous est apparu important et intéressant pour tous de vous informer des actions menées par le CROAPL. Chaque numéro contiendra un article récapitulatif des actions passées, en cours et à venir. Plutôt qu'un déroulé systématique du travail des commissions, et compte-tenu de l'aspect transversal des initiatives, nous avons décidé de vous présenter les actions qui dans ce dernier trimestre nous ont semblé les plus marquantes.

– RENCONTRES AVEC LES INSTANCES DE L'ETAT –

La première partie de notre mandat nous a permis d'élaborer une stratégie puis de mettre en place un certain nombre d'actions. Après un premier bilan présenté lors de la réunion annuelle au mois de septembre dernier, nous avons décidé de renforcer l'utilité au quotidien de l'Ordre auprès des architectes mais également auprès des maîtres d'ouvrage et des institutions. C'est la clef d'une crédibilité à réaffirmer.

Parmi les rencontres importantes : La présence de l'Ordre au salon des maires du Maine et Loire, nous a donné l'occasion de convaincre certains

élus de l'intérêt de nous solliciter en amont de la rédaction des appels d'offres et au moment du choix de leur maître d'ouvrage et de l'appui qu'ils peuvent trouver auprès de notre service juridique.

Le 15 janvier dernier, la rencontre de Philippe Martial avec M. Comé, Préfet de Région, a été l'occasion d'exprimer l'inquiétude des architectes quant à l'évolution du contexte législatif et aux irrégularités de certains marchés publics (Offre Anormalement Basse, contournement loi MOP.). Le préfet, sensible à nos propositions, nous aidera à valoriser le mini guide « marchés publics de maîtrise d'ouvrage » et devrait signer très prochainement le protocole de coopération que nous lui avons proposé pour lutter contre les signatures de complaisance. Signe encourageant : nous n'avons que très peu de réponses à nos sollicitations pour le contrôle de la légalité, les choses ont très sensiblement évolué depuis.

– LA COMMANDE PUBLIQUE –

Sensibiliser, former et contrôler, tels sont les objectifs du CROAPL pour assumer cette mission. Depuis le 07 octobre 2014 le Conseil de l'Ordre des Pays de la Loire a repris les missions liées à la commande publique, mission précédemment déléguée à l'ORCP. Une campagne de sensibilisation auprès des collectivités a été engagée sur la qualité du choix du

maître d'ouvrage appuyée par la rédaction et la diffusion de 2 guides: le guide MAPA, le Mini guide Marchés Publics nouvellement édité par le Conseil National de l'Ordre.

Nous avons également souhaité valoriser la présence d'architectes jurés au sein des commissions MAPA.

La poursuite des journées d'informations et d'échanges avec les Associations des Maires de France des 5 départements (instituées par l'ORCP) sensibilise les élus à l'intérêt du choix d'une maîtrise d'ouvrage de qualité.

Le CROAPL a mis en place une formation de jurés de concours qualitative, actualisée et accessible financièrement à tous (60€). Sous réserve de la signature d'une charte d'engagement, les architectes formés seront désignés pour participer aux commissions d'appel d'offre. La nomination des jurés se fait par l'intermédiaire d'un huissier de justice par tirage au sort, élaboré à partir de deux collègues (jurés expérimentés et jurés débutants).

La veille juridique est assurée en priorité par les architectes jurés mais également par tous les architectes de la région qui transmettent au conseil les procédures ou marchés qui leur paraissent douteux.

– RECOURS EN JUSTICE –

• Les Marchés Publics

Le service juridique de l'ordre après avoir analysé juridiquement les marchés douteux saisit le maître d'ouvrage pour explications ou demande d'annulation de la procédure. Si celui-ci persiste, le conseil de l'ordre consulte le préfet pour le contrôle de la légalité et parallèlement use de son droit d'intérêt à agir auprès des tribunaux.

Dans les cas de marchés caractérisés par des offres anormalement basses qui discréditent et mènent à sa perte toute la profession, les dossiers sont étudiés par la commission déontologie qui décide, le cas échéant, des procédures disciplinaires à mettre en œuvre.

Le contournement de la loi MOP par des procédures inadéquates est de plus en plus fréquent. Il s'agit notamment de certains marchés de Conception réalisation. C'est pourquoi, après en avoir averti les maîtres d'ouvrage, le CROAPL a été dernièrement contraint d'ester en justice afin que les tribunaux puissent arbitrer.

• La chambre de discipline

Le seul véritable repère fiable pour tous les architectes est l'application rigoureuse du code de déontologie.

Le CROAPL, dans cette période économique difficile est particulièrement attentif à tout ce qui peut être qualifié de concurrence déloyale et plus particulièrement le dumping ou les offres anormalement basses.

Les signatures de complaisance permettent de détourner la clientèle qui devrait naturellement faire appel à l'architecte vers les constructeurs de maisons individuelles (pour mémoire 5% des maisons individuelles sont réellement réalisées par des architectes).

Les quelques confrères qui pratiquent de tels actes (bien souvent à grande échelle) privent ainsi la profession d'une commande abondante et trompent les consommateurs. Le CROAPL a formé de nouveaux rapporteurs qui instruisent avec la plus grande attention les dossiers qui vont être prochainement transmis à la chambre de discipline.

• **L'usurpation du titre d'architecte**
 Certaines personnes trompent leurs clients et les collectivités territoriales en se prévalant d'être architectes (cartes de visite, publications dans les médias, cachets et faux numéro d'inscription à l'ordre...). Dans son rôle de protection du consommateur et du périmètre de la profession le CROAPL a saisi à 2 reprises le Tribunal de Grande Instance, s'est porté partie civile et a demandé des condamnations exemplaires.

– LE PREMIER CONSEIL OUVERT –

Annoncé lors de la réunion annuelle, comme une nouvelle perspective d'échange et de communication avec la profession, le CROAPL a organisé son premier conseil ouvert le 14 Novembre 2014 à l'école d'architecture de Nantes.
 La loi Macron, dans ses articles concernant les professions réglementées, a été le thème de cette rencontre. Invitée par L'Ordre, M^e SAUDRAIS, avocate nous a expliqué les implications de ce texte de loi sur notre profession.
 L'ouverture du capital des sociétés d'architecture aux sociétés étrangères représente pour elle une véritable « brèche » dans un texte de loi déjà fra-

gilisé par de nombreuses dérogations. Une cinquantaine de confrères étaient présents à ce conseil, les échanges et les questions qui ont suivi l'exposé de M^e SAUDRAIS, nous ont permis à tous d'y voir un peu plus clair sur ce projet de loi aujourd'hui contesté.
 Un prochain conseil ouvert, « délocalisé », devrait vous être bientôt proposé.

– LES ARCHITECTES OUVRENT LEURS PORTES –
 LES 12 ET 13 JUIN 2015

Cette année le CROAPL s'associe à 2 événements phare : Les Journées Portes Ouvertes, événement national porté par le Conseil National de L'Ordre et Le Printemps de l'Architecture porté régionalement par Plan 5 qui regroupe la DRAC, les CAUE, l'URCAUE la MRAPL, l'ARDEPA, l'ENSAN et le CROA.

Une seule action : Ouverture des agences pour ceux qui le souhaitent.
 Un thème : la dimension cachée.

– A PROPOS DE LA SOLIDARITÉ –

Pour l'année 2015, cette solidarité, tournée vers les plus fragiles, va se traduire par la mise en place d'un nouveau profil de formation intitulé « l'architecte auditeur ». Ce profil pré-

cedera la création et la mise en place de « l'architecte accompagnant ». Ce dispositif à double détente va être instauré dès le premier trimestre 2015 et sera ouvert à ceux qui en formuleront la demande. Il ne s'agit pas de s'immiscer, à travers ce dispositif, dans la vie privée et professionnelle de chacun, mais de cerner et de comprendre au mieux les attentes et les besoins de chaque confrère en grande difficulté. Par la suite, des architectes accompagnants viendront par leur expérience, aider, orienter, et conseiller les agences qui les solliciteront. Face à l'urgence d'une profession en crise, nous œuvrons pour que ces dispositions ne soient pas que des vœux pieux et trouvent une pleine efficacité dans les actes.

– LES RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES –

Depuis septembre 2013, L'Ordre des Architectes des Pays de la Loire participe activement aux réunions interprofessionnelles regroupant des professions aussi diverses que les notaires, les experts géomètres et les syndicats de copropriétés. Ces échanges fructueux permettent de se tenir informé de l'évolution du secteur de l'habitat dans notre région. Au-delà

des échanges d'informations, des thèmes tels que l'habitat participatif, la co-promotion et les nouveaux modes d'habiter seront développés lors d'une prochaine session ouverte à toute la profession qui aura lieu le 17 mars 2015, à Nantes.

– IMPLICATION DU CROA DANS LA FORMATION –
 INITIALE ET CONTINUE

Dans le cadre de la formation initiale, le conseil de l'Ordre est impliqué dans le cycle de formation HMNOP (habilitation à maîtrise d'œuvre) en tant qu'intervenant « profession » et dans le cadre des jurys de sélection et de validation.

La formation continue des architectes se décline de deux façons au CROAPL : les formations organisées en partenariat avec des organismes agréés et les « Jeudis de l'info ».

Le dernier en date « Contentieux en marché privé » a réuni une cinquantaine d'architectes et a été particulièrement apprécié.

RETOUR SUR LES 24H DE L'ARCHITECTURE À MARSEILLE

Benoît Desvaux



À deux pas de la gare St Charles et au cœur de Marseille, l'ancienne Manufacture des tabacs de la friche la Belle de Mai, lieu culturel de grande renommée, a largement contribué à faire des 24 heures de l'Architecture, les 17 et 18 Octobre derniers, un succès après celui de Strasbourg en 2012.

Déployée sur une surface colossale, la fabrique est un lieu artistique d'expérimentation, un espace public multiple qui aspire à être en relation avec son quartier, ce qui ne semble pas être toujours le cas...sauf peut-être durant ces 24 heures.

Sous un soleil de plomb et une nuit éclairée, les participants ont investi les 45.000 m² de la Belle de Mai pour cet événement itinérant organisé par le Réseau des maisons de l'architecture convoquant richesse des interventions et chaleur des Marseillais qui se sont appropriés cette partition urbaine et architecturale de midi à minuit.

Publics de tous horizons - scolaires, familles, curieux, amateurs et professionnels - tous ont pu apprécier et célébrer l'architecture : expositions, films, tables rondes, conférences, balades urbaines et architecturales, (Mucem, centre d'Art), ateliers pédagogiques, palmarès, sans oublier une nuit festive.

20 expositions, 650 personnes aux ateliers pédagogiques et visites scolaires, 1 100 élèves et enseignants et architectes pour la journée de l'architecture dans les classes, battle de Kapla et les rencontres nocturnes avec notamment une conférence de Rudy Riciotti qui a fait le « plein ».

L'annonce du palmarès archicontemporaine fut un temps fort des 24 heures qui aura permis de couronner Patrick Charouin et Marina Donda (Baignade naturelle de Montagny lès Beaune) et de nombreux autres architectes qui seront exposés en Février à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Le Réseau des maisons de l'architecture fête, quant à lui, ses 10 ans d'ancienneté. Devenu un interlocuteur essentiel dans la médiation de l'architecture française, cette journée constitue désormais, un rendez-vous emblématique.

Au travers de ses actions, l'idée majeure est de fédérer toutes les actions des Maisons de l'architecture, destinées au grand public, qui œuvrent pour lui offrir un accès à l'architecture, susciter une connaissance, provoquer de l'intérêt en toutes connaissances.

Après Strasbourg en 2012, Marseille en 2014, quelle ville accueillera l'événement en 2016 ?



LE MOMENT POUR DÉBATTRE, ÉCHANGER ET APPORTER DES **PROPOSITIONS** POUR L'ÉVOLUTION DE LA PROFESSION

Annie Lebeau-pin Saint-M'Leux • Marie Sévere Pinson
Et tous les contributeurs des tables rondes.



Visite STX

La réunion annuelle du Conseil régional de l'Ordre des architectes des Pays de la Loire s'est tenue le 27 septembre dernier à Saint-Marc-sur-Mer, plage de Monsieur Hulot. Clin d'œil à la biennale de Venise bien sûr !, et expérimentation d'une rencontre conviviale «Week-end à la mer» pour inviter les 1167 architectes inscrits à se réunir.

Accueil des architectes par Philippe Martial, président du CROAPL, présentation de la politique et des actions menées au sein des commissions mises en place dès le début de son mandat, cérémonie de prestation de serment pour les jeunes inscrits, visite des chantiers STX, mais aussi voté pour le Conseil de mettre en place un véritable débat participatif sur les différents sujets liés à la profession.

Les discussions ont été engagées sous forme de tables rondes animées par un des conseillers, autour duquel une dizaine de confrères étaient invités à discuter et débattre.

Philippe Martial a animé le débat sur l'évolution de l'institution qu'il préside depuis septembre 2013. Les acteurs du débat relèvent la nécessité de rendre l'Ordre plus accessible aux architectes mais aussi aux salariés, notamment en proposant une cotisation moins élevée. L'Ordre se veut utile: il doit notamment rompre l'isolement des architectes. Pour ce faire il doit assurer la transparence du fonctionnement ordinal en précisant le rôle de l'Ordre et les modes de sanctions. Une plus grande et forte information permettrait de mieux communiquer sur ces points cruciaux. En interne, l'existence d'une direction des ressources humaines nationale, avec mise en place d'une grille salariale commune pour toutes les régions pourrait garantir et optimiser le bon fonctionnement des services proposés en toute équité.

«Comment changer l'image de l'architecte?», «A quoi sert l'architecte?» Le développement de la communication est nécessaire aussi auprès du grand public.

Beaucoup de propositions ont été apportées lors de cette table ronde, notamment celle d'afficher de la clarté concernant les honoraires, différencier un savoir faire différent de celui des constructeurs et mettre en avant des compétences de chef de projet. Pour cela, pourquoi ne pas faire témoigner les clients sur l'intérêt de travailler avec un architecte ? Et pourquoi pas un salon d'architectes pour rendre ce savoir faire plus accessible.

Comment garantir une meilleure qualité architecturale ? Comment faire comprendre que l'architecture est d'intérêt public dans la mesure où l'architecte influe sur le cadre de vie ? Pour défendre tous ces enjeux il faut permettre à la profession d'exercer de manière pleinement, indépendante et juste, éléments débattus autour de la table «défense du périmètre de la profession ». La loi MOP garantit depuis trente ans la maîtrise du projet architectural de sa conception à sa livraison. L'intérêt de la mission complète doit être défendu. De la même manière, aucune prestation de l'architecte ne saurait être dispensée de façon gratuite au risque de discréditer la valeur de son action.

Lors d'une mise en concurrence et de la sélection d'une équipe de maîtrise d'oeuvre, il faut proposer aux maîtrises d'ouvrage des critères de sélection qui ne conduisent pas à créer des «spécialistes» de tel ou tel type d'équipement, ni se baser sur le nombre de référence et le montant des honoraires, afin de laisser aussi la place aux jeunes équipes. Le Conseil de l'Ordre peut-il encourager les parcours parallèles et permettre ainsi la présence de l'architecte dans plusieurs postes clés dans la création du cadre de vie?

L'Ordre doit renforcer ses interventions dans la formation initiale des architectes. Les discussions autour de la table tendent à dire qu'il est nécessaire de réintégrer la sixième année dans le cursus Licence Master Doctorat. L'injustice d'un double diplôme associé à un contrat de travail soumis à la fluctuation de l'Économie constitue une erreur stratégique profonde de la formation initiale. L'ouverture de la sélection des étudiants candidats à la HMONP à l'ENSA NANTES va dans le bon sens. Mais à quand une réforme de fonds ?

Le dumping des honoraires sujet d'actualité préoccupant pour la profession est le thème d'une cinquième table ronde. Lutter contre le dumping par une approche pédagogique auprès des maîtres d'ouvrage publics / privés et par des actions effectives déontologiques et judiciaires, sont aujourd'hui indispensables pour éradiquer ces dérives qui représentent un danger majeur pour toute la profession. Faute d'une rémunération correspondant aux missions à assumer, celle-ci ne peut que se déqualifier et finir par perdre définitivement toute crédibilité, tant auprès du grand public que des grands donneurs d'ordres du BTP.

Les architectes invités à cette table ronde ont travaillé sur l'amélioration des prestations des assurances professionnelles. Les confrères proposent entre autre de raccourcir les délais d'expertise sur les dossiers et surtout d'essayer de minimiser la responsabilité des architectes auprès des tribunaux. Aujourd'hui, ils sont toujours condamnés à 10% minimum même lorsqu'ils ne sont pas responsables.

À l'issue de cette table ronde, il a été proposé la mise en place d'un chèque formation MAF pour favoriser les formations des architectes et alléger leurs cotisations lorsqu'ils sont mieux formés.

En attendant des évolutions réelles en faveur de la profession, comment continuer à exercer et à accéder à la commande pour les (jeunes) architectes ? La solution peut être le regroupement, pour mettre en commun les compétences, les moyens et les références de chacun pour avoir plus de chance d'être sélectionné. Cela peut se faire sous forme de co-traitance avec des agences d'architecture plus expérimentées ; la collaboration libérale qui permet à un jeune architecte libéral de travailler au sein d'une agence structurée tout en pouvant à la fois se constituer des références et développer sa propre clientèle. Et pourquoi pas remettre en place le tutorat au sein du conseil pour accompagner les jeunes architectes au démarrage de leur activité ?

CODE DES MARCHÉS PUBLICS : CE QUI A CHANGÉ EN 2015

Lucille Caillaud, Juriste CROAPL

Le décret n° 2014-1097 du 26 septembre portant mesures de simplification applicables aux marchés publics, paru au Journal officiel le 28 septembre, est entré en vigueur le 1er octobre. Il signe le premier acte des mesures de transposition des nouvelles directives communautaires relatives aux marchés publics adoptées en février dernier (1). Ce décret modifie en conséquence le Code des marchés publics, ainsi que les dispositions des décrets des 20 octobre et 30 décembre 2005 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au Code des marchés publics.

Les mesures de transposition anticipées des directives concernent la limitation du montant du chiffre d'affaires annuel exigible au stade des candidatures et l'allègement du dossier de candidature.

• Le plafonnement du chiffre d'affaires annuel exigible des candidats

L'article 45-1 du Code des Marchés Publics est complété de la manière suivante :

« Lorsque le pouvoir adjudicateur demande un chiffre d'affaires annuel minimal donné, ce niveau minimal ne peut être supérieur à deux fois le montant estimé du marché ou du lot, sauf justifications liées à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution. S'il demande un niveau minimal supérieur à ce plafond, il le justifie dans les documents de la consultation ou dans le rapport de présentation mentionné à l'article 79 ».

• L'allègement des formalités administratives

Les nouveaux articles 45 et 46 du Code des marchés publics et les dispositions analogues des décrets de 2005 pris pour l'application de l'ordonnance du 6 juin 2005 transposent, dans leur rédaction issue du décret du 26 septembre, le dispositif « Dites-le nous une seule fois ». Ils prévoient, à cet effet, que les candidats peuvent se dispenser de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel, ou d'un espace de stockage numérique. A condition, toutefois, que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Le pouvoir adjudicateur peut également, s'il l'a indiqué dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans les documents de la consultation, dispenser les candidats de fournir les documents et renseignements qui lui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Cette simplification et notamment le principe du « dites le nous une fois » se veut simple et pratique pour les entreprises mais pour les maîtres d'ouvrage publics, la situation est plus compliquée pour diverses raisons :

- Obligation de référencer les opérateurs économiques et stocker les documents remis par les entreprises dont les offres sont retenues ou non ;
- Validité des informations relatives aux entreprises dans le temps et vérification des changements intervenus dans la situation de celles-ci.

FINANCEMENT DE LA FORMATION CONTINUE

Guillaume Blanchard

POUR LES CHEFS D'ENTREPRISE NON SALARIÉS, PROFESSIONNELS LIBÉRAUX : LE FIF-PL

Cet organisme permet aux professions libérales qui ne sont pas salariés de bénéficier quand même d'un droit à la formation. Les ressortissants du FIF PL sont les travailleurs indépendants, membres

des professions libérales (à l'exception des médecins), qui exercent en entreprise individuelle ou en qualité de gérant majoritaire (TNS).

Ils doivent être inscrits à l'URSSAF en tant que travailleur indépendant, ne pas être inscrits au Répertoire des Métiers, et être enregistrés sous un code NAF dépendant du FIF PL.

Le montant pris en charge diffère selon votre activité.

www.fifpl.fr

OFFRE ANORMALEMENT BASSE : LA COMPARAISON AVEC LES AUTRES OFFRES NE SUFFIT PAS

Lucille Caillaud, Juriste CROAPL

A l'occasion d'un arrêt en date du 3 novembre 2014, le Conseil d'Etat a rappelé que pour établir la sélection d'une offre anormalement basse par le pouvoir adjudicateur, le candidat évincé devait prouver que l'offre retenue était manifestement sous évaluée et susceptible de compromettre la bonne exécution du marché.

Pour qualifier une offre anormalement basse, la seule comparaison de celle-ci avec des offres concurrentes ou passées ou avec les estimations de prix du pouvoir adjudicateur ne suffit pas. Le conseil d'Etat a considéré que le Tribunal Administratif avait commis une erreur de droit en se bornant à relever que l'offre du candidat retenu était très inférieure au prix proposé par la société évincée, à l'estimation des travaux faite par le maître d'ouvrage ainsi qu'aux prix des marchés conclus les années précédentes. Le juge considère que la société évincée ne rapporte pas « de précisions de nature à justifier que l'offre puisse être regardée comme manifestement sous évaluée et de nature ainsi, à compromettre la bonne exécution du marché ».

Rappel : La Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP) a mis en ligne sur son site Internet un outil informatique d'évaluation prévisionnelle des honoraires de maîtrise d'œuvre en bâtiment neuf. Cet outil est une version numérisée, interactive et mise à jour du « guide à l'attention des maîtres d'ouvrage publics pour la négociation des rémunérations de maîtrise d'œuvre » rédigé par la MIQCP en 1994 et actualisé en 2010.

Consulter le simulateur : www.archi.fr

RETOURS SUR INTERVENTIONS AUPRÈS DES DÉPUTÉS

Lucille Caillaud, Juriste CROAPL

Monsieur Yannick FAVENNEC, député de la Mayenne et Monsieur Alain LÉBOEUF, Député de la Vendée, alertés par l'ordre sur la question du seuil de recours à l'architecte avaient interrogé le ministère de la culture et de la communication, par le biais de questions écrites posées à l'Assemblée Nationale.

Dans une réponse publiée au Journal Officiel le 30 décembre 2014, le Ministère de la culture et de la communication concède que la recommandation d'abaisser le seuil de dispense de recours à un architecte à 150 m² et de s'en tenir à la seule définition de la surface plancher comme le préconise tant le rapport des inspections conjointes des ministères de la culture et de la communication et du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité que le rapport d'information sur la création architecturale du député Patrick BLOCHE, répondrait à un impératif de simplification de la réglementation et permettrait de revenir à une référence simple et compréhensible par tous.

Au delà de cette question symbolique du seuil, la ministre de la culture et de la communication indique qu'elle souhaite que le rôle et la valeur ajoutée de l'architecte soient mieux reconnus et lance à cette fin une « stratégie nationale pour l'architecture » qui débouchera l'année prochaine. Dans ce cadre, la ministre souhaite notamment travailler à la mise en œuvre de mesures pour inciter les particuliers à recourir à un architecte et favoriser l'intervention de l'architecte dans la conception des logements individuels, mais également sur le bâti existant et la rénovation énergétique.

Réponse Ministérielle aux questions n°55276 et 55277 publiée au JO le 30 décembre 2014

UN ARCHITECTE NE FAIT PAS LE PRINTEMPS...

G rard Savoye

L'architecture fait son printemps en Pays de la Loire en proposant plusieurs dizaines de manifestations, visites... dans les cinq d partements de la r gion.

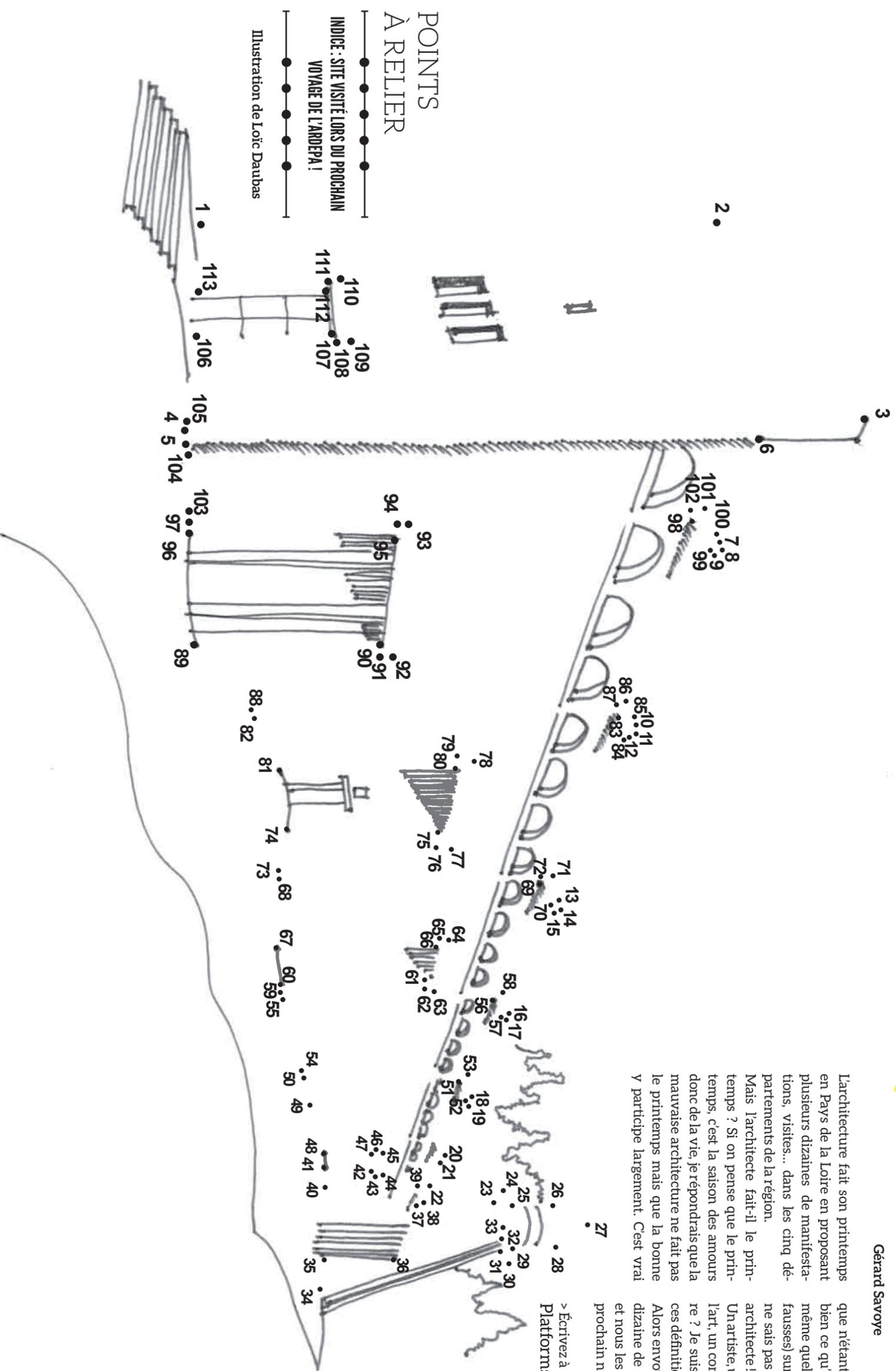
Mais l'architecture fait-il le printemps ? Si on pense que le printemps, c'est la saison des amours donc de la vie, je r pondrais que la mauvaise architecture ne fait pas le printemps mais que la bonne y participe largement. C'est vrai

que n' tant pas architecte, je sais bien ce qu'est le printemps et j'ai m me quelques id es (sans doute fausses) sur l'architecture, mais je ne sais pas vraiment ce qu'est un architecte !

Un artiste, un po te, un homme de l'art, un concepteur, un visionnaire ? Je suis certain qu'aucune de ces d finitions ne vous convient. Alors envoyez-nous la v tre (une dizaine de lignes ou un peu plus) et nous les publierons dans notre prochain num ro.

> 27

>  crivez   Platform180@gmail.com



2.

3

27